



**TERRE
SOLIDAIRE**

Soyons les forces du changement

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire

RAPPORT FINANCIER 2020

Exercice du 1/01/2020 au 31/12/2020

Approuvé à l'Assemblée Générale du 12-13 juin 2021

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant la première application du règlement comptable ANC n° 2018-06 décrit dans la partie « 2.2. Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

Sommaire

Faits marquants de l'exercice	9
1. Une pandémie du COVID-19 qui a fortement perturbé les activités de l'année	9
2. De nouveaux statuts et une nouvelle gouvernance	10
3. Un bon niveau de cofinancement et un projet TAPSA phase 2	10
4. Poursuite de la mise en place de la stratégie de placement de a trésorerie disponible	10
Le Comité des placements financiers réunissant des bénévoles experts, le Trésorier National et le Directeur administratif et financier a poursuivi la mise en place de la stratégie de placements validée par le Conseil d'Administration.	10
5. Développement du lot 2 du projet « Challenge », la base de données donateurs	11
6. Mise en œuvre du nouveau règlement comptable 2018-06.	11
7. La SIDI résiste bien.	11
BILAN – ACTIF	12
BILAN – PASSIF	13
1. Le bilan	14
1.1. Actif du bilan	14
1.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	14
1.1.2. Immobilisations financières	15
1.1.3. Actif circulant : stocks, créances et disponibilités	15
1.2. Passif du bilan	17
1.2.1. Fonds propres	17
1.2.2. Provisions pour risques et charges (voir à l'annexe 4.3).....	17
1.2.3. Fonds dédiés et reportés.....	17
1.2.4. Les dettes diverses	18
1.3. Fonds de roulement	18
1.4. Hors bilan	19
1.4.1. Indemnités de départ à la retraite	19
2. Le compte de résultat	20
2.1. Produits d'exploitation	22
2.1.1. Les ressources liées à la générosité du public	22
2.1.2. Concours publics et subventions d'exploitation	23
2.1.3. Les Contributions financières	23
2.1.4. Les Cotisations et Ventes de biens et services	23
2.1.5. Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charge	24
2.1.6. Reprise de ressources affectées	24
2.2. Charges d'exploitation	24
2.2.1. Achats de marchandise	24
2.2.2. Autres achats et charges externes.....	25
2.2.3. Frais de personnel	26
2.2.4. Aides financières	27
2.3. Résultats financier et exceptionnel (voir également annexe 6.3 et 6.4) ..	28
2.4. Valorisation des contributions volontaires en nature	29

3. LE COMPTE DE RESULTAT PAR OBJECTIFS ET DESTINATION (CROD)	30
3.1. Construction du Compte de Résultat par Origine et Destination	33
3.2. LES PRODUITS PAR OBJECTIFS	33
3.2.1. Produits liés à la générosité du public	33
3.2.2. Les produits non liés à la générosité du public	33
Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent aux revenus des abonnements, de la vente de produits solidaires, des transferts de charge et aux produits financiers. L'exercice 2019 avait été impacté par des produits financiers exceptionnels dû à des reprises de provisions sur le portefeuille et par des plus-values sur des apports de titres au nouveau FCP créé pour gérer la trésorerie disponible.	34
3.2.3. Les subventions et autres concours publics	34
3.2.4. Produits non liés à la générosité du public	34
3.3. LES CHARGES PAR DESTINATION	35
3.3.1. Ressources affectées aux trois missions sociales	35
Partenariat international	35
Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	35
Plaidoyer	35
3.3.2. Masse salariale	35
3.3.3. Frais de Recherche de fonds	36
3.3.4. Frais de fonctionnement.....	36
3.4. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36
4. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)	37
<i>Les points clés</i>	37
4.1. Construction du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public	38
4.2. LES RESSOURCES PAR ORIGINE	38
4.3. LES EMPLOIS PAR DESTINATION.....	39
4.4. L'emploi de la générosité du public y compris la valorisation du bénévolat.....	39
5. Autres informations	40
5.1. Effectifs du CCFD-Terre Solidaire	40
6. Résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale du 12 juin 2021	41
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	42

RAPPORT FINANCIER

Faits marquants de l'exercice

1. Une pandémie du COVID-19 qui a fortement perturbé les activités de l'année

Les premières alertes en février 2020 concernant la pandémie du COVID-19 ont amené l'Association à annuler la venue des partenaires pour la campagne de Carême. Les mesures gouvernementales pour endiguer la pandémie a obligé ensuite l'ensemble des équipes bénévoles et salariés à réinventer dans un premier temps la campagne de Carême et ensuite l'ensemble de leurs activités. Les salariés et les bénévoles se sont tous adaptés aux nouvelles contraintes. Les salariés sont passés au télétravail et les téléconférences sont devenues le nouveau mode de communication avec les bénévoles et les partenaires. Grâce à la créativité et l'engagement de tous, le CCFD-Terre Solidaire a pu continuer à développer l'ensemble de ses activités tout en répondant aux nouveaux enjeux créés par la pandémie du COVID-19.

Côté recettes grâce à la mobilisation de tous le CCFD-Terre Solidaire réalise après des années de baisse une bonne collecte en 2020 à 27 291 K€ en hausse de 1,2% par rapport à 2019.

Malgré une campagne de Carême fortement perturbée, le CCFD-Terre Solidaire a su mobiliser ses donateurs en continuant à développer les nouveaux modes de collecte en privilégiant les campagnes WEB et de télémarketing et lorsque cela est devenu à nouveau possible par les campagnes en face à face dans la rue. Pour répondre aux délégations, qui n'ont pu mener à terme la collecte de Carême, un appel à don spécial a été lancé en juin. La campagne de fin d'année a également été très dynamique et les donateurs ont à nouveau répondu présent.

Les libéralités (legs, assurance-vie et donations) affichent un montant de 4 794 K€ en baisse apparente de 7 % par rapport à 2019. Cependant il ne tient pas compte de l'augmentation du report à nouveau au 1 janvier 2020 de 571 K€ due aux libéralités en application du nouveau règlement comptable 2018-06. A périmètre comparable les libéralités atteignent en 2020 un montant record de 5 365 K€, + 210 K€, soit + 4 %. Ce bon résultat est le fruit d'un travail année après année de développement des libéralités. Le CCFD-Terre Solidaire continue de renforcer sa stratégie libéralités et l'a concrétisé notamment en rattachant l'équipe libéralités à la Direction du Développement des Générosités.

Côté dépenses le CCFD-Terre Solidaire a maintenu ses engagements vis-à-vis de ses partenaires et a dû fortement réduire les activités des délégations et les déplacements engendrant des économies substantielles avec notamment une baisse de 855 K€ des frais de mission et de déplacement.

Le CCFD-Terre Solidaire a mis en œuvre l'ensemble des engagements votés dans les commissions territoriales du partenariat et a pu maintenir un niveau d'engagement comparable à l'année précédente. Pour faire face aux incertitudes de début d'année ces engagements ont été mis en œuvre d'une façon prudente avec un premier versement de 50% sur la période de mai à juillet et avec le versement du complément en septembre. Par ailleurs à la demande de certains partenaires et en fonction de leurs besoins spécifiques certains projets ont été réorientés vers des projets d'urgence pour faire face aux conséquences de la pandémie du COVID-19. Si les chargés de mission ont dû arrêter de voyager à partir de mars, ils ont pu continuer à garder le lien avec les partenaires notamment en visio-conférence et ainsi continuer à suivre à distance les projets

en cours. Il faut noter que la pandémie a ralenti la mise en œuvre de certains projets et en particulier les projets cofinancés, dont le TAPSA. Le respect des plannings aurait résulté en des dépenses supplémentaires et des subventions supplémentaires aux partenaires de l'ordre de 700 K€.

2. De nouveaux statuts et une nouvelle gouvernance

Les nouveaux statuts de l'Association ont été votés en Assemblée Générale Extraordinaire le 12 janvier 2020 et ont été validés par arrêté ministériel le 17 juillet 2020.

Ces nouveaux statuts ont notamment pour impact d'élargir la représentativité aux Assemblées Générales. À côté des membres personnes morales participent aussi des personnes physiques déléguées par les 17 régions.

Les 29 et 30 août 2020 s'est tenue la première Assemblée Générale sous les nouveaux statuts. L'Assemblée Générale a élu les membres de son Conseil d'Administration et de son Bureau National.

3. Un bon niveau de cofinancement et un projet TAPSA phase 2

Le niveau de subventions et de cofinancements reçus en 2020 s'est élevé à 5 069 K€. Le montant en 2019 comprenait le versement de l'AFD (Agence Française de Développement) d'un montant de 3 348 K€ pour sa quote-part du financement de la phase 1 du projet TAPSA.

Deux nouveaux projets ont été signés et obtenus en fin d'année : 400 K€ de l'AFD pour un projet post-COVID en RCA et 500 K€ du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour un projet d'urgence pour la reconstruction du Liban suite à l'explosion le 4 août 2020 au port de Beyrouth.

Le projet « Transition vers une Agroécologie Paysanne au Service de la Souveraineté Alimentaire » (TAPSA) a commencé en 2020 la phase 2 du projet. Ce projet de 12 millions d'euros en partenariat avec la SIDI a démarré en avril 2018 et se terminera en avril 2022. Il implique 30 partenaires dans 6 zones géographiques, principalement au Sahel, la région des Grands Lacs, les pays Andins et le Timor et a pour objectif de soutenir au sein de différents territoires, une dynamique de mobilisation et de renforcement des sociétés civiles engagées pour une transition vers une agroécologie paysanne pour contribuer à une souveraineté alimentaire durable. La convention de partenariat entre le bailleur principal l'AFD et le CCFD-Terre Solidaire pour la phase 2 devrait être signée en 2021 après la validation de l'audit de la phase 1.

4. Poursuite de la mise en place de la stratégie de placement de a trésorerie disponible

Le Comité des placements financiers réunissant des bénévoles experts, le Trésorier National et le Directeur administratif et financier a poursuivi la mise en place de la stratégie de placements validée par le Conseil d'Administration.

La stratégie prudente des placements voulue par le Conseil d'Administration a prouvé toute sa pertinence dans l'environnement financier très perturbé de 2020. La crise sanitaire et ses impacts sociaux et économiques ont fortement perturbé les marchés financiers, se caractérisant par une forte volatilité dans les cours au jour le jour et une baisse brutale fin mars 2020 suivie d'un rebond progressif. Le professionnalisme des équipes gérant notre portefeuille et le rebond de fin d'année ont permis d'éviter des moins-values qui auraient impacté négativement le résultat financier.

Le portefeuille a continué à être réorienté vers des placements sélectionnés selon la méthode de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Un deuxième Fonds Communs de Placement a été mis en place en juillet 2020.

5. Développement du lot 2 du projet « Challenge », la base de données donateurs

Le projet dit « Challenge » est le projet stratégique pour le CCFD-Terre Solidaire de migration des bases de données donateurs, de gestion des contacts et des bénévoles. Il s'agit par ce projet de doter l'Association de solutions techniques permettant de répondre aux besoins des métiers concernés en matière de développement des ressources, d'élargissement de la base sociale et de faire entrer l'Association dans la nécessaire digitalisation des processus de travail.

Le projet lancé en 2018 est déployé en deux lots : lot 1 « base de données bénévoles » et lot 2 « base de données donateurs ». Le Lot 1 a été développé en 2019 et déployé à l'automne 2019 notamment auprès des bénévoles et est pleinement opérationnel.

Le développement du lot 2 s'est poursuivi en 2020 et la mise en production est prévue au deuxième trimestre 2021.

6. Mise en œuvre du nouveau règlement comptable 2018-06

Pour les comptes de l'exercice 2020 le CCFD-Terre Solidaire a mis en œuvre le nouveau règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce règlement a été homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de ce nouveau règlement et a validé lors d'un conseil exceptionnel du 16 février 2021 de nouvelles règles d'affectation de répartition des coûts dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER). Ces règles sont rappelées et détaillées à l'annexe en point 8.

Le nouveau règlement et les nouvelles règles d'affectation ne permettent pas de comparer l'emploi des ressources de l'exercice 2020 avec l'exercice 2019 pour les nouveaux rapports que sont le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du Public (CER).

7. La SIDI résiste bien.

La SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) est un investisseur social filiale du CCFD-Terre Solidaire créé en 1983. Elle dégage en 2020 un résultat à l'équilibre.

Ce résultat et cette performance dans un contexte global de pandémie s'expliquent par la combinaison de plusieurs facteurs :

- 1) le maintien et l'approfondissement des pratiques de contention du risque, tout en continuant à assumer une mission très sociale et exposée aux plus vulnérables,
- 2) le niveau soutenu d'activités de portefeuille malgré les contraintes d'instruction et l'intégration de partenariats émanant de FEFISOL en processus statutaire de clôture et
- 3) la réduction de charges opérationnelles, notamment de mission de terrain par effet des restrictions de déplacement et de personnel liés à des départs non encore intégralement remplacés.

BILAN – ACTIF

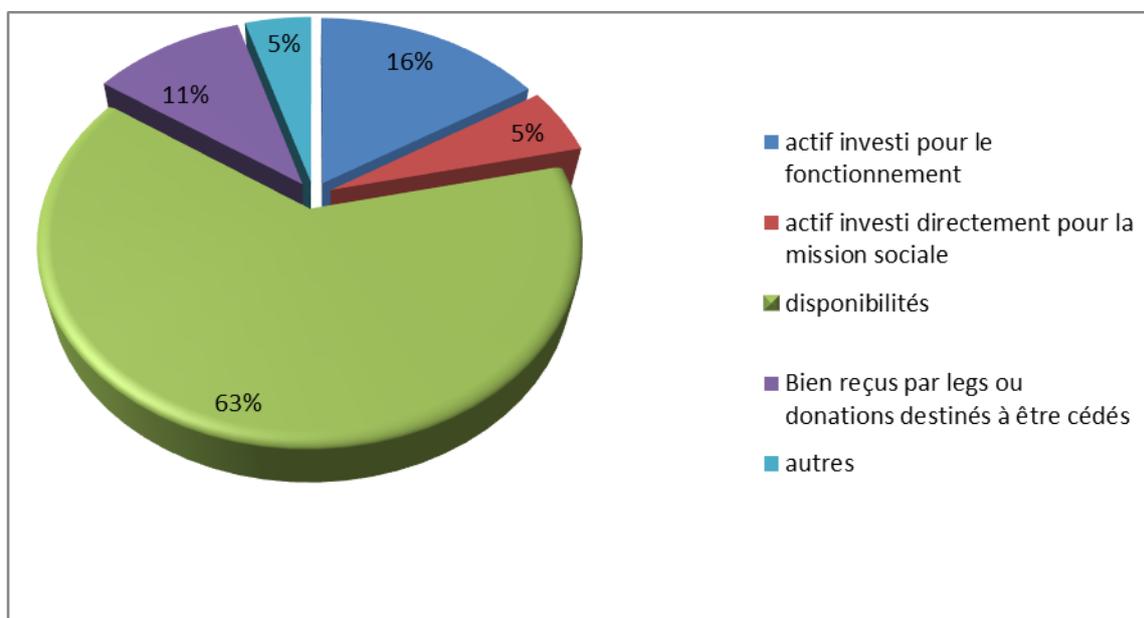
RUBRIQUES	Ref. Annexes	Brut	Amort. et provisions	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Concessions, brevets et droits similaires	3.1	2 130 696	1 792 820	337 876	294 026
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.	3.1	356 367	0	356 367	156 570
Total des immobilisations incorporelles		2 487 063	1 792 820	694 243	450 596
Terrains	3.2.1	602 479	0	602 479	602 479
Constructions	3.2.1	12 769 990	6 201 649	6 568 341	6 738 250
Installations techniques, matériel et outillage	3.2.2	139 519	129 796	9 723	12 749
Autres immobilisations corporelles	3.2.2	2 311 745	2 201 201	110 544	99 692
Avances et acomptes sur immobilisations corp.		7 577	0	7 577	0
Total des immobilisations corporelles		15 831 310	8 532 646	7 298 664	7 453 170
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3.2.3	2 983 980	0	2 983 980	0
Participations	3.3	2 654 850	30 011	2 624 839	2 561 759
Créances rattachées à des participations	3.4	4 955	4 955	0	0
Prêts	3.5	62 269	0	62 269	102 367
Autres immobilisations financières		20 604	0	20 604	20 604
Total des immobilisations financières		2 742 678	34 966	2 707 712	2 684 730
ACTIF IMMOBILISE		24 045 031	10 360 432	13 684 599	10 588 496
Stocks de marchandise		62 559	4 246	58 313	12 444
Total des stocks et en-cours		62 559	4 246	58 313	12 444
Créances clients et comptes rattachés		17 826	0	17 826	49 672
Créances reçues par legs ou donation	3.6	2 329 754	0	2 329 754	
Autres créances	3.7	2 294 720	0	2 294 720	2 261 096
Total des créances		4 642 301		4 642 301	2 310 768
Valeurs mobilières de placement	3.9	21 198 257	27 286	21 170 971	19 025 382
Disponibilités		10 013 228	0	10 013 228	11 831 694
Charges constatées d'avance	3.11	170 473	0	170 473	165 833
Total disponibilités et divers		31 381 958	27 286	31 354 672	31 022 909
ACTIF CIRCULANT		36 086 818	31 532	36 055 286	33 346 121
Ecart de conversion actif		0		0	0
TOTAL ACTIF		60 131 849	10 391 964	49 739 885	43 934 617

BILAN – PASSIF

RUBRIQUES	Ref. Annexes	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise		7 561 973	7 561 973
Ecart de réévaluation des immeubles		1 556 840	1 556 840
Réserves			
Autres : Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		15 971 222	15 759 995
Report à nouveau		4 524 873	3 687 751
Excédent de l'exercice		1 814 547	476 899
Situation nette		31 429 455	29 043 458
Subventions d'investissement		7 837	
Total des fonds propres	4.1	31 437 292	29 043 458
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés aux legs ou donations	4.2	5 039 972	0
Fonds dédiés	4.3	750 171	992 440
Total des fonds reportés et dédiés		5 790 143	992 440
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges		643 333	642 668
Total provisions pour risques et charges	4.4	643 333	642 668
Emprunts et dettes financières diverses			1 600
Total des dettes financières		0	1 600
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses		1 600	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.5	1 513 261	2 407 122
Dettes des legs ou donations	4.6	273 762	
Dettes fiscales et sociales	4.7	2 090 101	2 023 259
Autres dettes	4.8	7 990 393	8 824 070
Produits constatés d'avance		0	
Total des dettes		11 869 117	13 254 451
Produits constatés d'avance			0
Ecart de conversion passif		0	0
TOTAL PASSIF		49 739 885	43 934 617

1. Le bilan

1.1. Actif du bilan



1.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les points clés

Les immobilisations incorporelles et corporelles représentent les investissements nécessaires à l'activité du CCFD-Terre Solidaire.

- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des acquisitions ou des développements de logiciels utiles à la bonne gestion de l'Association.

Le projet Challenge lancé en 2018 a pour objectif de mettre en œuvre un nouveau progiciel de gestion des bases de données donateurs et bénévoles. Ce projet très ambitieux est développé en 2 lots : le lot 1 gestion des bénévoles a été mis en service à l'automne 2019. Le développement du lot 2 base de données des donateurs s'est poursuivi en 2020. La mise en production du lot 2 est prévue au deuxième trimestre de 2021. Les coûts associés du lot 2 sont comptabilisés en immobilisation en cours jusqu'à la mise en production effective du nouveau logiciel.

- Le patrimoine immobilier du CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire est propriétaire, pour les besoins de son activité, des biens immobiliers du Siège aux 4-6-8 rue Jean Lantier à Paris 01, du 12 rue Guy de la Brosse à Paris 05, de l'espace rencontre à Lourdes et des espaces accueil des délégations de Strasbourg et de Nantes.

Le CCFD-Terre Solidaire a continué à investir en 2020 pour réduire son empreinte écologique. Le chantier commencé fin 2019 pour remplacer les fenêtres simple vitrage des bâtiments rue Jean Lantier et Guy de la Brosse par des fenêtres triple vitrages s'est poursuivi et s'est terminé en août 2020. Le local de Strasbourg a été entièrement rénové par les bénévoles de l'équipe local. Ils ont aussi piloté le projet de l'installation d'une pompe à chaleur et ont obtenu des subventions pour financer ce projet innovant. Par ailleurs quelques travaux de rénovation ont pu être réalisés au siège en 2020, dont notamment la rénovation de la cage d'escalier du 4.

En application du règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 sont inscrits au bilan les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés. Ceux-ci sont inscrits pour un montant de 2 983 980 €.

- Les autres immobilisations corporelles

Les « autres immobilisations corporelles » correspondent pour l'essentiel aux matériels informatiques (ordinateurs et serveurs) des délégations diocésaines et du siège, ainsi qu'aux matériels audiovisuels et aux mobiliers de bureau. Les investissements réalisés en 2020 correspondent principalement au renouvellement des équipements informatiques devenus obsolètes.

1.1.2. Immobilisations financières

Les points clés

Les immobilisations financières traduisent l'engagement du CCFD-Terre Solidaire dans le soutien à des partenaires ou des alliés. Il est important de souligner cet engagement, directement en lien avec la mission sociale, visible seulement au bilan puisqu'il est de l'ordre du prêt ou de l'investissement ou même, dans l'actif circulant, du compte courant.

Une importante partie de ces immobilisations est investie dans la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), filiale du CCFD-Terre Solidaire spécialisée dans le soutien à la microfinance et aux organisations de producteurs dans le Sud sous la forme de prise de participations, de garanties financières et ou de prêts. Ces actions sont complémentaires aux missions du CCFD-Terre Solidaire. La SIDI est une société en commandite par actions à capital variable. L'augmentation, au cours d'une année, du nombre de parts détenues par le CCFD-Terre Solidaire est due à des donations ou des legs d'actions de la SIDI reçus.

Au travers des titres de participations, des prêts et des comptes courants 5% de l'actif du CCFD-Terre Solidaire est ainsi investi en lien direct avec sa mission sociale.

L'essentiel des participations détenues par le CCFD-Terre Solidaire est constitué des parts du capital SIDI pour un montant de 2 562 720 € (Voir aussi annexe 3.3).

1.1.3. Actif circulant : stocks, créances et disponibilités

La totalité des chèques non encaissés au 31 décembre, correspondants aux dons de l'exercice, sont comptabilisés depuis 2016 dans les disponibilités.

- Les stocks

Les stocks sont principalement constitués des produits – issus du commerce équitable – vendus par la boutique solidaire du CCFD-Terre Solidaire. Cette activité est un des volets de sa mission d'éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

- Les créances reçues par legs ou donation

En application du règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 sont inscrits au bilan les créances reçues par legs ou donations destinées à être réalisées. Celles-ci s'élèvent à un montant de 2 329 754 €.

- Les autres créances

Elles comportent l'ensemble des avances pour notes de frais, des avoirs et acomptes auprès des fournisseurs ainsi que les crédits de TVA.

Les postes les plus importants des "autres créances" sont :

- le préfinancements de programmes cofinancés 872 308 €,
- les comptes courants 715 721 €, dont principalement :
 - o le Fonds d'Incitation au Développement (FID) à la SIDI pour 505 314 €,
 - o le compte courant avec la Fondation « Terre Solidaire » pour 203 566 €,
- les produits à recevoir 347 390 €, dont principalement 340 000 € à recevoir de la Fondation « Terre Solidaire » pour les projets du CCFD-Terre Solidaire qu'elle a décidé de financer,
- les dons d'épargne solidaire à recevoir pour 103 613 €,
- les cofinancements reçus des bailleurs institutionnels à reverser aux partenaires pour 146 538 €,
- la TVA à récupérer pour 44 253 €.

- Les disponibilités et valeurs mobilières de placements

Les disponibilités comprennent l'ensemble des soldes des comptes bancaires du siège ou des délégations diocésaines ainsi que les placements en comptes à terme ou en livrets.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de placement de trésorerie. (voir aussi l'Annexe point 3.9). L'annexe détaille les changements intervenus en matière de gouvernance et de la gestion des placements financiers, l'évolution des marchés en 2020, l'état du portefeuille au 31/12/2020 et les opérations qui ont été réalisées en 2020.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement représentent 62,7% de l'actif : leur montant couvre 2,6 fois celui des dettes.

- Les charges constatées d'avance

Elles recouvrent principalement des charges d'élaboration et d'impression des mailings du début de l'année 2021, payées à la fin de l'année 2020.

1.2. Passif du bilan

1.2.1. Fonds propres

Suite à la réorganisation des lignes de réserves à l'issue de la clôture des comptes 2009, réorganisation permettant de visualiser la part de la générosité du public non utilisée telle qu'elle se présente dans le CER, les fonds propres se présentent comme suit :

	Au 01/01/2020	Affectation du résultat 2019	Application du nouveau règlement comptable 2018-6, Augmentation du report à nouveau au 1/1/2020	Mouvements 2020	Au 31/12/2020 après affectation du résultat 2019, des mouvements sur le report à nouveau 1/1/2020 et des mouvements 2020
Fonds propres sans droit de reprise	7 561 973				7 561 973
Ecart de réévaluation des immeubles	1 556 840				1 556 840
Réserves					
Autres : Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	15 759 995	211 227			15 971 222
Report à nouveau	3 687 751	265 672	571 450		4 524 873
Résultat de l'année 2019	476 899	-476 899			0
Résultat de l'année 2020				1 814 547	1 814 547
Situation nette	29 043 458	0	571 450	1 814 547	31 429 455
Subvention d'investissement				7 837	7 837
Total	29 043 458	0	571 450	1 822 384	31 437 292

L'année 2020 se termine par un excédent de 1 814 547 €, soit un résultat meilleur que la prévision validée par l'Assemblée Générale.

A ce résultat il faut ajouter les 571 450 € réalisés sur les legs en application du nouveau règlement comptable 2018-6 et qui augmente les fonds propres de ce montant au 1^{er} janvier 2020.

Les fonds propres représentent 10 mois de charges d'exploitation du CCFD-Terre Solidaire par rapport au 8,6 mois constaté en 2019. Cette réserve est une sécurité pour le fonctionnement de l'Association, engagée dans la durée auprès de ses partenaires.

1.2.2. Provisions pour risques et charges (voir à l'annexe 4.3)

Elles correspondent

- aux provisions passées au titre de la convention FID avec la SIDI pour l'année 2020 pour un montant de 505 314 €).
- à une provision de 108 000 € sur une donation reçue en 2015, mais qui pourrait être à restituer pour couvrir les frais d'EHPAD de la donatrice.

1.2.3. Fonds dédiés et reportés

- Les fonds reportés liés aux legs ou donations (voir à l'annexe 4.3)

Les legs non réalisés au 31/12 de l'exercice sont reportés au passif du bilan à cette rubrique en application du nouveau règlement comptable 2018-06 mis en place pour la première fois sur

l'exercice 2020. Le montant correspond plus ou moins au montant net estimé des biens en legs reçus et approuvés par le Conseil d'Administration et destinés à être réalisés.

- Les fonds dédiés (voir à l'annexe 4.4)

Les fonds dédiés correspondent à des ressources dédiées par des donateurs de façon particulière ou sur appel du CCFD-Terre Solidaire à des projets spécifiques.

Le détail de l'ensemble des ressources affectées est consultable à l'annexe au point 4.4.

1.2.4. Les dettes diverses

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés (voir à l'annexe 4.5)

Ces dettes du CCFD-Terre Solidaire vis-à-vis de ses fournisseurs, sont principalement liées à l'élaboration et à la fabrication des campagnes de communication.

- Les dettes sur legs ou donations (voir à l'annexe 4.6)

De par le nouveau règlement 2018-06 obligeant d'inscrire au bilan les legs et donations reçus en vue de les céder, il faut inclure au bilan les dettes pesant sur ces legs ou donations. Elles sont inscrites à cette rubrique depuis l'exercice 2020. Pour l'exercice 2020 elles s'élèvent à un montant de 273 762 €.

- Les dettes fiscales et sociales (voir à l'annexe 4.7)

Elles comprennent principalement les provisions légales pour congés payés, avec les charges sociales correspondantes (1 014 128 €), l'URSSAF (483 331 €) et mutuelle, prévoyance, retraite (266 323 €).

L'augmentation de 66 842 € provient principalement de l'augmentation des provisions pour congé.

- Les autres dettes

L'essentiel des autres dettes mentionnées au bilan est lié au partenariat international : ce sont des projets votés et engagés auprès des partenaires dont les versements n'ont pas encore été effectués au 31/12/2020.

1.3. Fonds de roulement

	2020	2019
Ressources stables		
Fonds propres	31 437 292	29 043 458
Fonds dédiés	5 790 143	992 440
Dettes financières	1 600	1 600
Total ressources stables	37 229 035	30 037 498
Emplois stables		
Actif immobilisé	13 684 599	10 588 496
Total emplois stables	13 684 599	10 588 496
Fonds de roulement	23 544 436	19 449 002

Le fonds de roulement s'élève à 23,5 M€ et représente 7,5 mois de charges d'exploitation, contre 5,8 mois en 2019.

La forte augmentation du fonds de roulement s'explique notamment par l'intégration au bilan des fonds reportés liés aux legs ou donations en application du nouveau règlement comptable 2018-06.

L'amélioration du ratio en nombre de mois de charges d'exploitation s'explique aussi par la réduction des charges et en particulier de la baisse des coûts de déplacement et d'animation suites aux mesures prises pour endiguer la pandémie du COVID-19.

1.4. Hors bilan

1.4.1. Indemnités de départ à la retraite

Ces Indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un calcul actuariel à partir du nombre de salariés présents au 31/12/2020.

Le calcul s'applique à l'ensemble des salariés. L'engagement retraite du CCFD-Terre Solidaire au 31/12/2020 se monte à 456 537 €.

2. Le compte de résultat

LIBELLE	2020	2019
Cotisations	45 256	
Ventes de biens et services		
Ventes de marchandises	85 065	105 896
Abonnements et autres ventes	97 016	97 664
Produits de tiers financeurs		
Subventions et cofinancements		5 790 921
Concours publics et subventions d'exploitation	5 068 603	
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Collectes- dons et mécénats</i>		26 964 905
<i>Dons</i>	27 209 805	
<i>Mécénat</i>	81 398	
<i>Legs, donations et assurance-vie</i>	4 793 831	5 155 074
Contributions financières	391 266	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	703 269	1 031 962
Utilisation des fonds dédiés	1 163 500	978 581
Autres produits		67 428
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 639 010	40 192 431
Achats de marchandises	16 052	41 903
Variation de stocks	-43 232	-5 207
Autres achats et charges externes	8 357 039	10 038 471
Aides financières - subventions et cofinancements	16 538 568	17 645 621
<i>dont SIDI</i>	920 000	979 949
Impôts, taxes et versements assimilés	904 389	884 990
Salaires et traitements	7 230 991	7 267 728
Charges sociales	2 716 064	2 798 107
Autres charges de personnel	313 671	405 011
Dotations aux amortissements sur immobilisations	479 584	503 811
Dotations aux provisions	690	2 802
Report en fonds dédiés	921 231	855 034
Autres charges	330 586	143 751
CHARGES D'EXPLOITATION	37 765 634	40 582 023
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 873 376	-389 592
Produits de participations		
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19	32
Autres intérêts et produits assimilés	47 918	666 488
Différences positives de change		
Reprises de provisions et transferts de charges	48 346	386 981
PRODUITS FINANCIERS	96 282	1 053 501
Dotations financières aux amortissements et provisions	27 268	10 339
Intérêts et charges de cession	117 873	31 555
Différences négatives de change	0	176
CHARGES FINANCIERES	145 141	42 070
RESULTAT FINANCIER	-48 859	1 011 430
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118	79 575
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0
Autres produits exceptionnels		
Reprises provisions exceptionnelles		18 190
PRODUITS EXCEPTIONNELS	118	97 765
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 006	30 826
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		40 844
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		137 354
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 006	209 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 888	-111 258
Impôts sur les bénéfices	7 081	33 681
TOTAL DES PRODUITS	39 735 410	41 343 697
TOTAL DES CHARGES	37 920 862	40 866 798
RESULTAT	1 814 547	476 899

	2020	2019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	10 388	11 711
TOTAL	10 388	11 711
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	10 388	11 711
TOTAL	10 388	11 711

Les points clés

L'année 2020 se termine par un résultat excédentaire de 1 814 547 €. Ce bon résultat par rapport à un budget 2020 révisé fortement déficitaire en raison de la pandémie du COVID-19 validé par l'AG en août 2020 est principalement obtenu sur le résultat d'exploitation et en particulier par les éléments suivants :

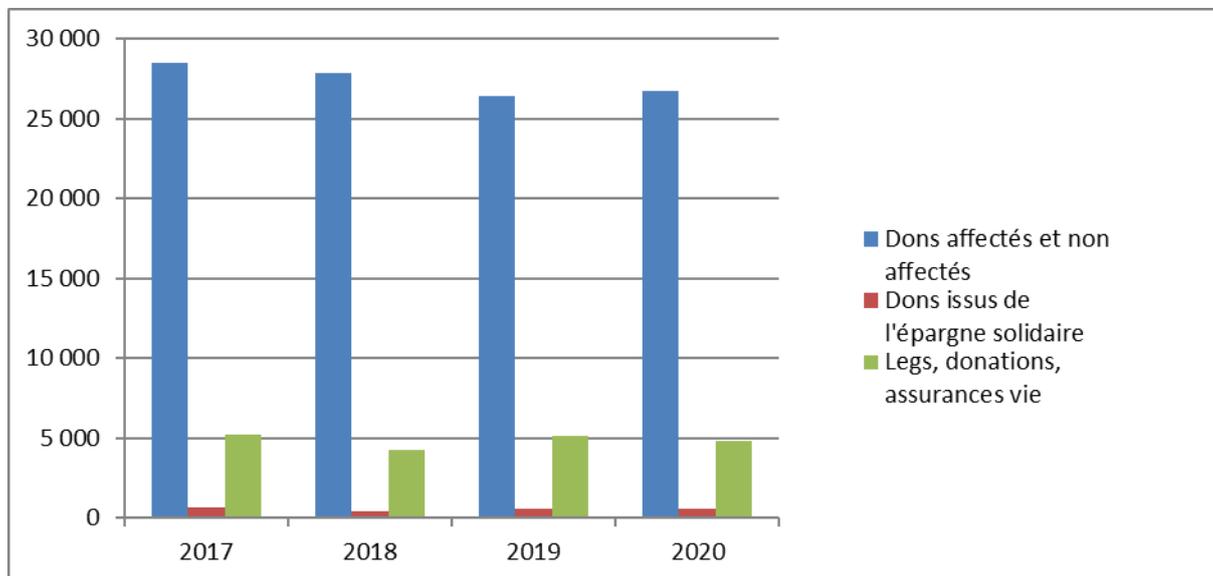
- Un bon niveau de collecte- dons et mécénats en progression de+ 327 K€*
- Une baisse apparente (hors report à nouveau au 1/1/2020 de 571 K€) des libéralités de - 361 K€*
- Une baisse des concours publics et des contributions financières...- 301 K€*
- Une diminution nette des subventions et cofinancements versés de+ 1 107 K€*
- Une baisse des achats et charges externes (dont 855 K€ de baisse de frais de mission et de déplacement) + 1 681 K€*
- Une baisse des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges de- 334 K€*
- Une baisse des charges de personnel de- 210 K€*

A ce résultat il faut rajouter l'augmentation des fonds propres au 1^{er} janvier 2020 d'un montant de 571 K€ résultant de la mise en place du nouveau règlement comptable 2018-6 concernant la comptabilisation au bilan des libéralités.

Le compte de résultat présente en bas de liste la contribution de la valorisation de l'activité réalisée par les bénévoles. La méthode de valorisation du bénévolat est détaillée au point 7 de l'Annexe.

2.1. Produits d'exploitation

2.1.1. Les ressources liées à la générosité du public



Ce graphique présente les principales rubriques des produits d'exploitation issus de la générosité du public.

Les ressources liées à la générosité du public regroupent les dons, les mécénats et les libéralités (legs, donations et assurances-vie). Les dons comprennent les dons dédiés, les dons non dédiés affectés au pot commun des actions du CCFD-Terre Solidaire et les dons issus de l'épargne solidaire.

En 2020 27 210 K€ ont été comptabilisés en dons, soit une hausse de 320 K€, +1,2% par rapport à 2019 (26 890 K€). Elle s'explique principalement par

- une hausse de la collecte mailing de + 7,5 % (+ 1 140 K€) après une baisse de - 4 % en 2019 et de - 8 % en 2018,
- une forte augmentation des dons web de + 38 % (+ 1 060 K€), après une hausse de + 7% en 2019 et de + 14% en 2018,
- un bon niveau de dons dédiés à 648 K€ en progression de 90 K€, dont un appel d'urgence pour le Liban qui a rapporté 192 K€,
- une forte baisse des dons collectés en délégation (- 1 708 K€ par rapport à 2019) en raison de l'arrêt des activités en délégations suite aux mesures sanitaires et également de la remontée de cette collecte au National, qui se retrouve dans les bons chiffres ci-dessus.
- un bon niveau des dons issus de l'épargne solidaire + 7 % (+ 39 K€). Cette hausse est principalement due à des dons de titres de Fonds commun de placement notamment des titres du FCP « CCFD-Terre Solidaire Faim et Développement » et des titres SIDI.

Le mécénat a représenté en 2020 81 K€ à comparer à 75 K€ en 2019.

Le montant des legs, assurances vie et donations réalisés en 2020 est de 4 794 K€. A ce montant il faut rajouter un montant de 571 K € qui correspond à l'augmentation du report à nouveau au 1^{er} janvier des fonds propres en application du nouveau règlement comptable 2018-6. En ajoutant ce montant les libéralités ont atteint un nouveau record historique de 5 365 K€.

2.1.2. Concours publics et subventions d'exploitation

Les concours publics et subventions d'exploitation s'élèvent à 5 068 K€, en baisse par rapport au 5 791 K€ en 2019, qui comprenait le versement de l'Agence Française du Développement (AFD) pour la 1^{ère} phase du projet TAPSA d'un montant de 3 348 K€ et les contributions financières notamment des fondations regroupées dans une rubrique séparée en application du nouveau règlement 2018-06. Les cofinancements sont comptabilisés à réception des fonds. Ils peuvent donc varier significativement d'une année à l'autre en fonction de la date de réception des fonds. L'analyse pluriannuelle permet de faire ressortir une tendance positive à l'augmentation des cofinancements.

La première phase du projet TAPSA cofinancé par AFD démarré opérationnellement en avril 2018 a été finalisé avec succès en 2020. La deuxième phase a démarré en juillet 2020. Le financement AFD de cette deuxième phase devrait être signé et reçu en 2021. Le décalage du lancement de la deuxième phase a permis de limiter l'impact du financement du projet en fonds propres sur les comptes 2020.

Deux nouveaux projets ont été signés et obtenus en fin d'année : 400 K€ de l'AFD pour un projet post-COVID en République Centrafricaine et 500 K€ du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour un projet d'urgence pour la reconstruction du Liban suite à l'explosion intervenue au port de Beyrouth le 4 août 2020.

Les concours publics et subventions d'exploitation proviennent des bailleurs suivants :

Bailleur en k€	2020	2019	2018	2017
Union Européenne	1 866	489	0	694
Agence Française du Développement	2 366	4 679	4 621	1 420
Autres	837	171	340	66
Total	5 068	5 340	4 961	2 179

2.1.3. Les Contributions financières

Les Contributions financières s'élèvent à 391 K€. Ce sont des ressources reçues par le CCFD-Terre Solidaire qui proviennent d'autres entités privées, dont notamment les subventions perçues de la Fondation Terre Solidaire, ou bien d'autres entités privées.

La Fondation Terre Solidaire contribue pour 340 K€ en augmentation de 2 % par rapport à 2019.

2.1.4. Les Cotisations et Ventes de biens et services

Cotisations et vente de biens et services en k€	2020	2019
Cotisations	45	
Vente de marchandises	85	106
Abonnements et autres ventes	97	98
Autres produits		67
Total	227	271

Il s'agit principalement :

- des cotisations des adhérents en 2020 (voir les « Autres produits » ci-dessous pour 2019)
- des ventes de marchandises en directe et des redevance sur la boutique solidaire,
- des abonnements à « Faim et Développement Magazine » devenu « Echos du monde » et à la « Lettre du CCFD-Terre Solidaire »,
- des "Autres produits", qui correspondent principalement aux adhésions payantes en 2019.

2.1.5. Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charge

Ce montant concerne principalement les transferts de charges de salaires imputables à des projets cofinancés ainsi que des remboursements divers, souvent liés à des participations à des sessions régionales ou de formation.

2.1.6. Reprise de ressources affectées

Il s'agit de l'utilisation au cours de l'année des dons dédiés par les donateurs, et collectés dans l'année ou lors des années précédentes.

En K€	Solde initial	Dons dédiés collectés dans l'année	Dons dédiés utilisés dans l'année	Solde final
2019	1 116	855	979	992
2020	992	921	1 164	750

Le CCFD-Terre Solidaire s'efforce d'utiliser ces fonds le plus rapidement possible après leur collecte, lorsque les projets présentés par ses partenaires correspondent à leur destination.

La diminution du solde à la fin de l'année est due notamment à l'utilisation des dons dédiés exceptionnels reçus en fin d'année dernière.

Le détail du suivi des dons dédiés est consultable à l'annexe au point 4.4.

2.2. Charges d'exploitation

2.2.1. Achats de marchandise

Ils comprennent les achats pour la boutique solidaire.

2.2.2. Autres achats et charges externes

Cette ligne recouvre une grande diversité de dépenses, parmi lesquelles :

En K€	2020	2019
Etudes et sous traitances	948	552
Eau gaz électricité	44	51
Frais divers de gestion	576	675
Locations Immobilières dont salle de réunion	317	353
Informatique maintenance et fourniture	646	607
Honoraires et honoraires d'avocat	2 143	2 787
Annonces et insertions	925	939
Catalogues et imprimés	1 095	1 343
Personnel Missions et déplacements	401	1 256
Affranchissements, Téléphone, fax et Internet	1 261	1 476
Total	8 357	10 038

Les autres achats et charges externes diminuent de 1 681 K€ par rapport à 2019.

Cette baisse s'explique premièrement par l'impact des mesures sanitaires sur l'activités. Ainsi plusieurs rubriques de dépenses ont fortement été impactées :

- les frais de mission et de déplacements ont diminué de - 855 K€
- les frais de locations immobilières dont salle de réunion de - 35 K€
- la collecte de rue en face en face a été restreinte et diminuée de - 158 K€
- le report des formations prévues a réduit les coûts de - 72 K€

Deuxièmement le CCFD-Terre Solidaire a continué comme en 2019 à réduire les envois papier. Ceci s'est traduit par :

- une réduction des dépenses « catalogues et imprimés » - 245 K€
- une diminution du poste affranchissement de - 212 K€

Troisièmement la poursuite de la politique de recours systématiquement à des appels d'offre pour mettre en concurrence les fournisseurs a permis de bien maîtriser les dépenses et de faire des économies substantielles sur des postes de frais généraux, notamment sur

- le poste de contrat de maintenance et d'assurance - 48 K€

Quatrièmement certaines économies ont pu être réalisées sur certains postes par rapport à l'année 2019, comme à titre d'exemple notamment la baisse

- des frais de conseil juridique - 34 K€
- les frais bancaires (-16%) - 13 K€
- etc.

Dans la comptabilisation des études, de la sous-traitance et des honoraires la logique peut glisser d'une année sur l'autre. Il y a donc lieu de considérer l'analyse de ces 2 rubriques dans leur globalité. Ces rubriques comprennent les dépenses suivantes :

- Des créations d'outils d'éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale y compris la maintenance et l'amélioration de l'outil « La Place »,
- Des études de lobbying, des campagnes de plaidoyer,
- Des conceptions de campagnes Web de communication, des achats en média WEB (achat de bannières, etc.)
- Des campagnes d'appel aux dons en face en face, des campagnes de télémarketing,
- Des achats d'adresses,
- Des achats,
- Des honoraires d'avocats,
- Des frais de recrutement, des frais d'études, des frais d'accompagnement.

2.2.3. Frais de personnel

Les frais de personnel (10 261 K€ en 2020) sont en baisse de 211 K€, soit - 2,0 % par rapport à 2019 (10 472 K€). Cette baisse s'explique notamment par

- la baisse de - 145 K€ de la masse salariale. L'effectif moyen a baissé passant de 158,7 en 2019 à 156,7 en 2020, soit une baisse de - 1,2%. L'effectif à fin d'année 2020 est de 160 salariés à comparer aux 167 salariés en fin d'année 2019.
- la baisse charges sociales comprises de -110 K€ de la variation des congés payés, jour de repos et RTT.
- la hausse +167 K€ des indemnités diverses. Un plan de départ à la retraite a été proposé aux collaborateurs ayant l'âge de la retraite.
- la baisse de – 71 K€ des charges URSSAF.

En K€	2020	2019	%
Salaires	6 744	6 889	-2,1%
Variation de congés payés	73	132	-44,8%
Indemnités diverses	414	247	67,8%
Salaires et traitements	7 231	7 268	-0,5%
URSSAF	1 923	1 994	-3,6%
Mutuelles	163	163	-0,3%
Retraite prévoyance AXA	95	97	-1,9%
Caisses de retraite	531	540	-1,7%
Autres charges	5	4	28,5%
Cotisations sociales	2 716	2 798	-2,9%
Charges sur congés payés	4	55	-92,2%
Tickets restaurant	196	214	-8,5%
Titres de transport	39	50	-21,8%
Médecine du travail	28	27	4,3%
Subvention CE	34	34	-2,1%
Autres charges sociales	13	25	-48,6%
Autres charges sociales	314	405	-22,6%
TOTAL	10 261	10 472	-2,0%

En 2020 les frais de personnel représentent 27,1 % des charges d'exploitation et 25,9 % des produits d'exploitation du CCFD-Terre Solidaire, contre 25,8 % des charges d'exploitation et 26,1 % des produits d'exploitation en 2019. Le ratio de 27,1% s'explique notamment par la forte baisse des charges d'exploitation.

Le total des cinq plus hauts salaires en montant brut chargé charges sociales est de 508 661 € à comparer au 481 299 € en 2019.

L'échelle réelle des salaires entre le plus haut et le plus bas salaire versé en équivalent temps plein est à 2,8 inchangé par rapport à 2019.

2.2.4. Aides financières

Il s'agit principalement des subventions versées aux partenaires du CCFD-Terre Solidaire pour soutenir les projets qu'ils élaborent.

Détail des subventions et cofinancements En K€	2020	2019	2018
Subventions à des initiatives de partenaires sur ressources propres	10 265	10 492	11 410
Subventions à des initiatives de partenaires sur fonds bailleurs	4 652	4 870	3 811
Autres modes de soutien à des partenaires (formation, échanges, évaluation, plaidoyer, etc...)	323	918	978
Autres subventions à des partenaires	378	385	463
Total	15 619	16 666	16 661

Le montant des aides financières est en baisse de 1 048 K€ par rapport à 2019. Cette baisse est due principalement :

- à la baisse de 230 K€ des subventions à des initiatives de partenaires sur fonds propres. Il faut cependant noter que le CCFD-Terre Solidaire a mis en œuvre l'ensemble des engagements votés dans les commissions territoriales du partenariat et a pu maintenir un bon niveau d'engagement.
- à la baisse de 218 K€ des subventions à des initiatives de partenaires sur fonds bailleurs. Il faut se rappeler que 2019 comprenait le versement de l'AFD de la première tranche du projet TAPSA.
- à la baisse de 595 K€ des autres modes de soutien qui ont été aussi impactés par les conséquences de la pandémie du COVID-19 avec notamment l'annulation des formations, des programmes d'échange etc.
- à la sous-consommation en raison de retard dans l'avancement des projets cofinancés, dont principalement le projet TAPSA. Le retard dans l'avancement du projet TAPSA a un impact de l'ordre de 700 K€ de non dépenses sur les subventions versées aux partenaires.

Pour rappel les aides financières sur fonds bailleurs aux initiatives de partenaires sont comptabilisées à la réception des fonds.

70 % des soutiens versés aux partenaires l'ont été sur les fonds propres du CCFD-Terre Solidaire (respectivement 71 % en 2019 et 77 % en 2018).

2.3. Résultats financier et exceptionnel (voir également annexe 6.3 et 6.4)

En k€	2020	2019
Résultat d'exploitation	1 873	-390
Résultat financier	-49	1 011
Résultat exceptionnel	-3	-111

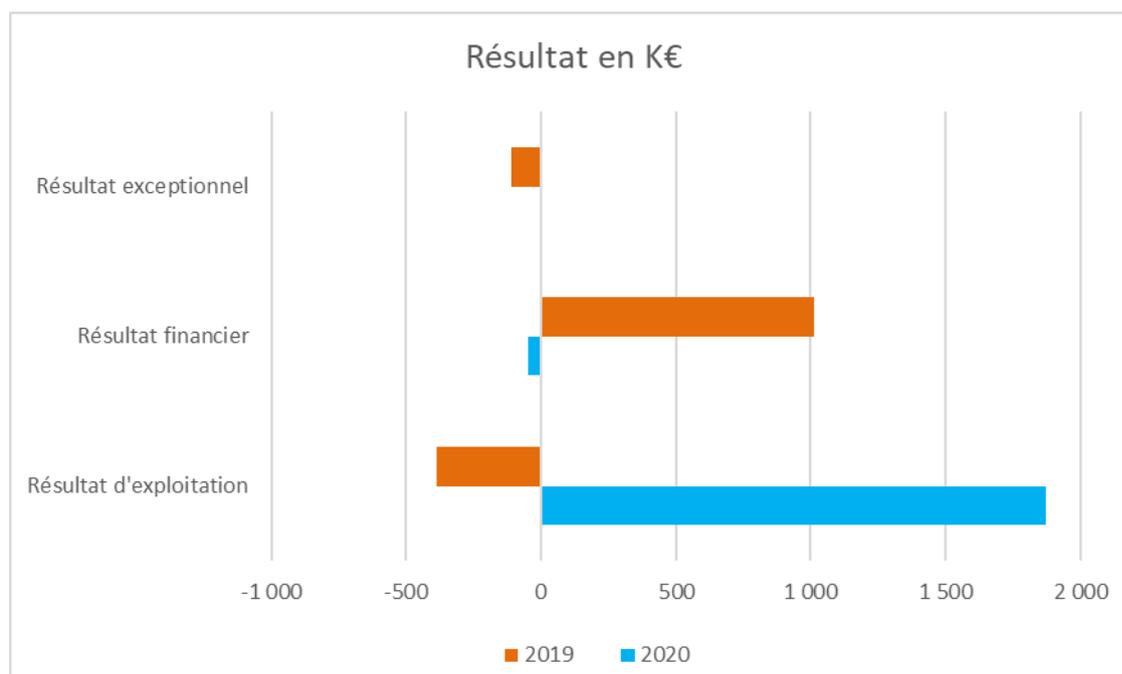
Les produits financiers avaient été exceptionnels en 2019. La hausse des taux et la volatilité des marchés avait fortement impacté la valorisation du portefeuille au 31 décembre 2018 nécessitant la comptabilisation d'une dotation aux provisions d'un montant de 389 K€. Cette provision a été totalement reprise en 2019.

Lors de la création du premier Fonds communs de placement (FCP) gérés par des gestionnaires professionnels en fin d'année 2019, le CCFD-Terre Solidaire avait apporté des titres de son portefeuille à ce nouveau fonds. Ces apports avait permis de dégager des plus-values de cessions pour un montant de 307 K€.

En 2020 le résultat financier est légèrement négatif. Il est le résultat des moins-value réalisées lors de l'apport de titres au nouveau FCP créé en juillet 2020 et des produits financiers faibles compte-tenu des taux d'intérêt de marché toujours proche de zéro voir négatif.

Cependant le portefeuille placé enregistre au 31/12/2020 une plus-value latente de 437 K€, représentant 2,1 % du portefeuille.

Le graphique ci-dessous illustre comment les résultats 2020 et 2019 ont été réalisés.



2.4. Valorisation des contributions volontaires en nature

	2020	2019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	10 388	11 711
TOTAL	10 388	11 711
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	10 388	11 711
TOTAL	10 388	11 711

L'annexe point 7 détaille la méthodologie utilisée pour la valorisation du bénévolat.

Malgré l'arrêt des activités en délégations en raison des mesures sanitaires pour enrayer la pandémie du COVID-19, les bénévoles ont contribué différemment notamment par l'organisation de manifestation à distance. C'est ainsi que l'activité des bénévoles est restée soutenue et a enregistré seulement une baisse d'activité de 11,3 % par rapport à 2019.

3. LE COMPTE DE RESULTAT PAR OBJECTIFS ET DESTINATION (CROD)

Les points clés

- *Le CROD est présenté selon le format du règlement CRC 2018-06. L'année antérieure a été intégrée pour mémoire. Elle ne permet pas la comparaison sur les charges par destination, car les règles de construction ont été modifiées par le nouveau règlement comptable et par décision du Conseil d'Administration. L'annexe point 8 détaille les règles d'élaboration et de répartition des coûts dans le CROD.*
- *Un bon niveau des dons manuels en progression de 256 K€, soit + 1% par rapport à 2019.*
- *Un niveau record de libéralités après intégration de la variation du report à nouveau au 1/1/2020 de 571 K€ pour un montant de 5 365 K€, soit + 4,1 %.*
- *Des activités en France et à l'International qui ont été maintenues et ou ré-inventées pour tenir compte des mesures sanitaires prises pour endiguer la pandémie de COVID-19 et qui ont pu être réalisées à moindre coûts.*
- *Un résultat excédentaire de 1815 K€.*
- *Une présentation CROD qui intègre la valorisation du bénévolat que le CCFD-Terre Solidaire valorise depuis 2013 suite à un vote en Assemblée Générale de décembre 2012.*

LE COMPTE DE RESULTAT PAR OBJECTIFS ET DESTINATION (CROD)

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32 130	32 130	32 120	32 120
1.1 Cotisations sans contrepartie	45	45		
1.2 Dons, legs et mécénat	31 562	31 562	31 587	31 587
- Dons manuels	26 687	26 687	26 432	26 432
- Legs, donations et assurances-vie	4 794	4 794	5 155	5 155
- Mécénat	81	81		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	523	523	533	533
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 322		2 038	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	391			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	931		2 038	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 069		5 791	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	51		416	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 164	1 164	979	979
TOTAL	39 735	33 294	41 344	33 099
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	28 137	22 474	28 501	22 339
1.1 Réalisées en France	8 091	7 082	7 253	5 952
- ECSI	7 712		6 911	
- Plaidoyer	198		177	
- Fondation Terre Solidaire	181		165	
1.2 Réalisées à l'étranger	20 046	15 392	21 248	16 387
- Projets Afrique	6 276		3 503	
- Projets Amérique	2 807		3 272	
- Projets Asie	2 379		2 486	
- Projets Mondial	270		281	
- Projets Magreb-Mashrek-Balkan	2 013		2 338	
- Projets Migrants	967		1 019	
- Projets toutes zones	730		3 649	
- Subventions SIDI	941		980	
- Accompagnement partenaires	3 071		3 189	
- Plaidoyer	593		531	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 647	5 647	6 908	6 908
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 647		6 908	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-		-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 188	2 461	4 453	2 785
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	27		150	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	921	921	855	855
TOTAL	37 921	31 503	40 867	32 887
EXCEDENT OU DEFICIT	1 815	1 791	477	212

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 388	10 388	11 711	11 711
Bénévolat	10 388	10 388	11 711	11 711
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	10 388	10 388	11 711	11 711
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 120	10 120	11 329	11 329
Réalisées en France	10 120	10 120	11 329	11 329
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	149	149	294	294
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	119	119	88	88
TOTAL	10 388	10 388	11 711	11 711

3.1. Construction du Compte de Résultat par Origine et Destination

Le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) a adopté en 2018 le règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018. Ce texte s'applique pour les comptes ouverts à partir du 1er janvier 2020. C'est donc ce texte qui sert de fondement à l'élaboration du CROD 2020 du CCFD-Terre Solidaire.

La mise en œuvre de cette réglementation a fait l'objet d'une décision du Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire, détaillée dans l'annexe au point 8.

La méthode de valorisation du bénévolat est également détaillée en annexe 7.

3.2. LES PRODUITS PAR OBJECTIFS

3.2.1. Produits liés à la générosité du public

Les produits liés à la générosité du public atteignent en 2020 un montant de 32 130 K€ en légère hausse de 10 K€ par rapport à 2019. Cette hausse doit être corrigée de la variation du report à nouveau au 1/1/2020 de 571 K€. Cette augmentation du report à nouveau concerne la comptabilisation des legs en application du nouveau règlement comptable 2018-06. Après correction les produits liés à la générosité du public augmentent de 581 K€, soit + 1,8 %.

Les ressources issues de la générosité du public dans l'ensemble des ressources 2020 du CCFD-Terre Solidaire s'élèvent à 80,8 % du total (77,7 % en 2019).

La hausse des produits liés à la générosité du public s'explique par :

- la hausse de 0,9% des dons manuels,
- la hausse des libéralités après correction de + 4,1%. Les Legs, les assurances-vie et les donations reçus ont atteint un montant record de 5 365 K€ en 2020,
- et la stabilité des autres produits liés à la générosités du public. Ces autres produits comprennent les dons issus de de l'épargne solidaire qui ont été d'un bon niveau principalement par des dons de titres du Fond Commun de Placement (FCP) de partage "Faim et Développement". Les taux d'intérêt faibles continuent de peser sur le rendement des produits financiers de partage.

3.2.2. Les produits non liés à la générosité du public

Les contributions financières sans contrepartie (391 K€ en 2020) regroupent les contributions financières notamment des fondations regroupées dans une rubrique séparée en application du nouveau règlement 2018-06. En 2019 ces contributions financières sont présentées dans la rubrique « 3-Subventions et autres concours publics ». La subvention de la Fondation « Terre Solidaire » s'est élevée à 340 K€ en légère augmentation par rapport au 334 K€ en 2019.

Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent aux revenus des abonnements, de la vente de produits solidaires, des transferts de charge et aux produits financiers. L'exercice 2019 avait été impacté par des produits financiers exceptionnels dû à des reprises de provisions sur le portefeuille et par des plus-values sur des apports de titres au nouveau FCP créé pour gérer la trésorerie disponible.

3.2.3. Les subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics (5 069 K€ en 2020) sont en baisse de 722 K€ par rapport à 2019. L'année 2019 comprenait voir ci-dessus les contributions financières de fondations, dont la contribution de la Fondation Terre Solidaire pour 343 K€ et la subvention de l'AFD pour la première phase du projet TAPSA pour un montant de 3 348 K€.

Malgré le démarrage de la phase 2 du projet TAPSA, la subvention attendue de l'AFD ne sera signée et encaissée qu'en 2021.

L'activité des deux projets suivants s'est poursuivie en 2020 :

Le projet RESILAC (1 494 K€ en 2020) (redressement économique et social inclusif du Lac Tchad) est au carrefour des enjeux humanitaires liés à la crise sécuritaire régionale qui y sévit, des enjeux socio-économiques qui en résultent, des enjeux climatiques et de développement pour ce bassin historiquement foisonnant.

Le projet PASTOR au Tchad (1 328 K€ en 2020) est mené pour sécuriser la transhumance et la mobilité des éleveurs et remettre l'Homme au cœur des enjeux pastoraux. Il adopte une approche donnant accès aux services de base dans un contexte nomade.

Deux nouveaux projets ont été signés et obtenus en fin d'année : 400 K€ de l'AFD pour un projet post-COVID en République Centrafricaine et 500 K€ du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour un projet d'urgence pour la reconstruction du Liban suite à l'explosion intervenue au port de Beyrouth le 4 août 2020.

3.2.4. Produits non liés à la générosité du public

Le CCFD-Terre Solidaire dispose d'autres ressources dont l'impact est moindre, parmi lesquelles :

- les **abonnements à « Faim & Développement Magazine » devenu « Echos du Monde » et à la « Lettre du CCFD-Terre Solidaire »**, publications d'intérêt général destinées à informer et à mobiliser les bénévoles, les donateurs et le grand public,
- la **vente de produits solidaires**, corollaire du soutien du CCFD-Terre Solidaire au développement du commerce équitable.
- les **produits financiers**, en baisse notamment due au taux d'intérêt très faibles.

3.3. LES CHARGES PAR DESTINATION

3.3.1. Ressources affectées aux trois missions sociales

Partenariat international

Le montant des dépenses de l'année liées à la mission de partenariat international se monte à 19 453 K€ soit 51,4 % du total des dépenses de l'année.

Il comprend toutes les dépenses directement liées au partenariat international, à savoir les subventions versées aux partenaires (cf. Compte de Résultat 2.4), mais aussi les salaires, les frais de mission et les frais indirects des salariés en charge de la gestion partenariale, regroupés dans la ligne « Accompagnement de partenaires ».

Le CCFD-Terre Solidaire a versé 920 K€ directement à la SIDI pour le financement de l'accompagnement et de l'assistance technique des partenaires de la SIDI, les institutions de microfinance et les organisations de producteurs des pays du Sud. Le CCFD-Terre Solidaire met des bureaux à la disposition de la SIDI.

Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

La ligne Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale comprend toutes les dépenses liées à la mission d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale du CCFD-Terre Solidaire, soit les créations pédagogiques, la formation, tous les coûts associés à la présence sur le territoire français pour cette animation et les coûts des salariés.

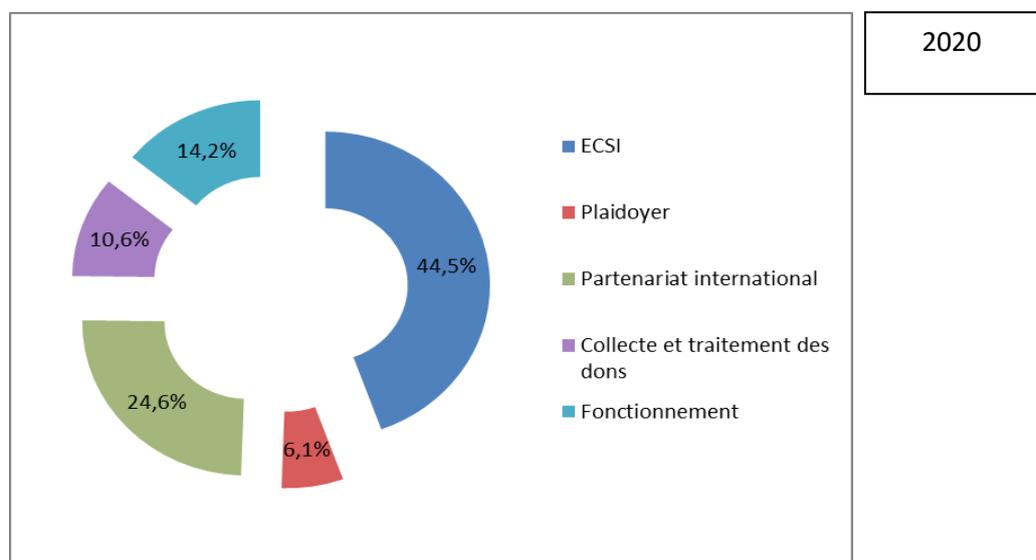
Plaidoyer

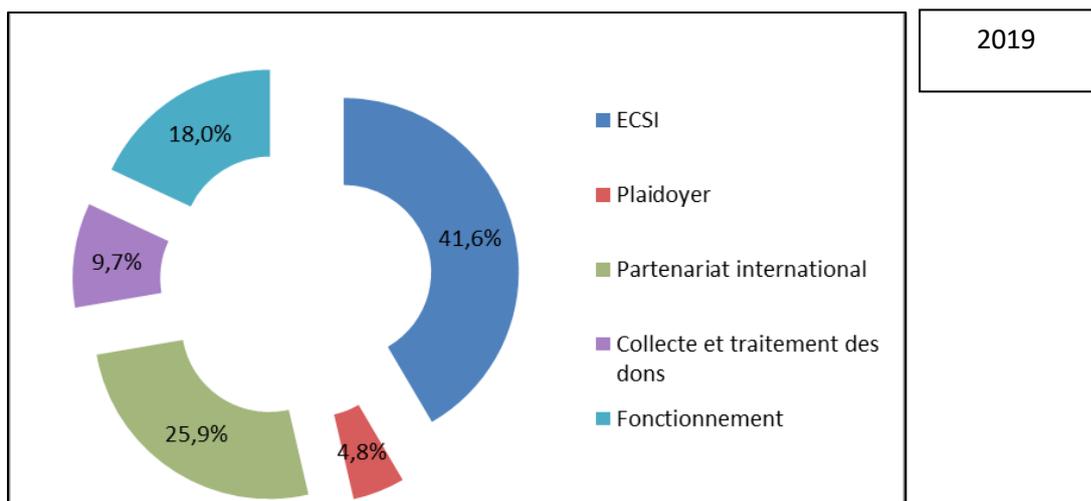
Le plaidoyer, mission sociale à part entière, vient en appui aux missions de Partenariat International et d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Les dépenses du plaidoyer sont dans le CROD réparti entre deux postes, à raison de 75 % pour la part réalisée à l'International et 25 % pour la part réalisée en France.

Les dépenses de plaidoyer se sont élevées à 791 K€ en 2020.

3.3.2. Masse salariale

75,2 %, contre 72,3 % en 2019, de la masse salariale est directement dédiée aux missions sociales, Partenariat international, Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale et Plaidoyer. Cette augmentation est aussi le résultat des changements de méthode dans l'affectation des coûts décrite dans l'annexe au point 8.





3.3.3. Frais de Recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 5 647 K€, soit 14,9 % des charges.

Le ratio d'efficacité de la collecte de la générosité du public est de 5,7, soit un retour de 5,7 € collectés, pour 1 € consacré à la collecte.

3.3.4. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement regroupent les dépenses de communication institutionnelle, de support de l'activité et coûts associés de la gouvernance, des directions des ressources humaines et de l'administration et de la finance. Les frais de fonctionnement se montent à 3 188 K€, soit 8,4 % des charges.

3.4. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'annexe point 7 détaille la méthodologie utilisée pour la valorisation du bénévolat.

Malgré l'arrêt des activités en délégations en raison des mesures sanitaires pour enrayer la pandémie du COVID-19, les bénévoles ont contribué différemment notamment par l'organisation de manifestation à distance. C'est ainsi que l'activité des bénévoles est restée soutenue et a enregistré seulement une baisse d'activité de 11,3 % par rapport à 2019.

4. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

Les points clés

Le CER est présenté selon le format du règlement CRC 2018-06. L'année antérieure a été intégrée pour mémoire. Elle ne permet pas la comparaison sur les emplois de l'exercice, car les règles de construction ont été modifiées par le nouveau règlement comptable et par décision du Conseil d'Administration.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	22 473	22 339	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32 130	32 120
1.1 Réalisées en France	7 082	5 952	1.1 Cotisation sans contrepartie	45	
1.2-Réalisées à l'étranger	15 392	16 387	1.2 Dons, legs et mécénats	31 562	31 587
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 647	6 908	- Dons manuels	26 687	26 432
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 647	6 908	- Legs, donations et assurances vie	4 794	5 155
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			- Mécénat	81	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 461	2 785	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	523	533
TOTAL DES EMPLOIS	30 581	32 032	TOTAL DES RESSOURCES	32 130	32 120
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	921	855	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 164	979
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	31 503	32 887	TOTAL	33 293	33 099
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	15 971	15 760
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 791	212
			(+) Impact du changement de règlement comptable	571	
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	18 333	15 972

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019		2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 120	11 329	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 388	11 711
Réalisées en France	10 120	11 329	Bénévolat	10 388	11 711
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	149	294	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	119	88			
TOTAL	10 388	11 711	TOTAL	10 388	11 711

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2020	2019
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	992	1 116
(-) Utilisation	- 1 164	- 979
(+) Report	921	855
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	750	992

4.1. Construction du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

Le nouveau règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 prévoit de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public.

La mise en œuvre de cette réglementation a fait l'objet d'une décision du Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire, détaillée dans l'annexe au point 7.

La méthode de valorisation du bénévolat est également détaillée en annexe 8.

4.2. LES RESSOURCES PAR ORIGINE

Les produits liés à la générosité du public atteignent en 2020 un montant de 32 130 K€ en hausse de + 10 K€ par rapport à 2019. Cette hausse doit être corrigée de la variation du report à nouveau au 1/1/202 de 571 K€. Cette augmentation du report à nouveau concerne la comptabilisation des legs en application du nouveau règlement comptable 2018-06. Après correction les produits liés à la générosité du public augmentent de 581 K€, soit + 1,8 %.

La hausse des produits liés à la générosité du public s'explique par :

- la hausse de 0,9% des dons manuels,
- la hausse des libéralités après correction de + 4,1%. Les Legs, les assurances-vie et les donations reçus ont atteint un montant record de 5 365 K€ en 2020,

- et la stabilité des autres produits liés à la générosités du public. Ces autres produits comprennent les dons issus de de l'épargne solidaire qui ont été d'un bon niveau principalement par des dons de titres du Fond Commun de Placement (FCP) de partage "Faim et Développement". Les taux d'intérêt faibles continuent de peser sur le rendement des produits financiers de partage.

4.3. LES EMPLOIS PAR DESTINATION

La générosité du public a été employée en 2020 de la façon suivante :

missions sociales réalisées en France	7 082 K€
<u>missions sociales réalisées à l'étranger</u>	<u>15 391 K€</u>
Total missions sociales	22 473 K€, soit 73,5 %
Frais de recherche de Fonds	5 647 K€, soit 18,5%
Frais de Fonctionnement	2 461 K€, soit 8,0%

4.4. L'emploi de la générosité du public y compris la valorisation du bénévolat

Le tableau ci-dessous intègre à la générosité du public la valorisation du bénévolat. Le calcul de valorisation du bénévolat est détaillé à l'annexe au point 7.

Avec la valorisation du bénévolat et des dons en nature les ratios d'emploi des ressources collectées auprès du public en dons ou en activité bénévole évoluent donc de la manière suivante :

2020	Générosité du public	Valorisation du bénévolat	Mécénat et Don en nature	Total	%
Missions sociales	22 473	10 120		32 593	79,6%
Frais de recherche de fonds	5 647	149		5 796	14,1%
Frais de fonctionnement	2 461	119		2 580	6,3%
TOTAL	30 581	10 388		40 969	100,0%

- De 73,5 % à 79,6 % pour la mission sociale
- De 18,5 % à 14,1 % pour les frais de recherche de fonds
- De 8,0 % à 6,3 % pour les frais de fonctionnement

Cette évolution permet de souligner l'importance de l'activité bénévole dans le fonctionnement quotidien du CCFD-Terre Solidaire et son impact sur la mission sociale.

5. Autres informations

5.1. Effectifs du CCFD-Terre Solidaire

	Au 31/12/2020					Au 31/12/2019
	Nombre de salariés	Hommes	Femmes	Employés	Cadres	Nombre de salariés
CDI	149	47	102	34	115	153
CDD	11	3	8	3	8	14
Effectif total	160	50	110	37	123	167

Les 160 postes salariés représentent 156,7 équivalents temps plein.

6. Résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale du 12 juin 2021

Résolution n°1

Après avoir entendu la présentation des comptes par le Trésorier National et l'avis du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale du 12 juin 2021 approuve les comptes de l'année 2020.

Résolution n°2

L'Assemblée Générale du 12 juin 2021 décide d'affecter le résultat 2020 excédentaire de 1814547 € et de maintenir le compte de suivi des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées de la manière suivante :

Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées :	+ 1 791 155€
En report à nouveau :	+ 23 392€

Résolution n°3

L'Assemblée Générale du 12 juin 2021 affecte l'augmentation du report à nouveau du 1^{er} janvier 2020 en application du nouveau règlement comptable d'un montant de 571 450 € en ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Fonds propres	Au 31/12/2019 après affectation du résultat 2019	Application du nouveau règlement comptable 2018- 06, augmentation du report à nouveau au 1/1/2020	Au 31/12/2020 avant affectation du résultat 2020	Résolution 2 Affectation du résultat 2020	Résolution 3 Affectation de la variation du report à nouveau du 1/1/2020	Au 31/12/2020
Fonds associatif sans droit de reprise	7 561 973		7 561 973			7 561 973
Ecart de réévaluation des immeubles	1 556 840		1 556 840			1 556 840
Réserves						
Autres : Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	15 971 222		15 971 222	1 791 155	571 450	18 333 827
Report à nouveau	3 953 423	571 450	4 524 873	23 392	-571 450	3 976 815
Résultat de l'exercice 2020			1 814 547	-1 814 547		0
Situation nette	29 043 458	571 450	31 429 455	0	0	31 429 455
Subventions d'investissement			7 837			7 837
TOTAL FONDS PROPRES	29 043 458	571 450	31 437 292	0	0	31 437 292

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Information générale : objet social, nature et périmètre des activités, moyens mis en œuvre.....	44
2. Principes et méthodes comptables.....	44
2.1. Principes comptables généraux.....	44
2.2. Changement de méthode comptable.....	45
2.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles.....	46
2.4. Les titres de participation.....	47
2.5. Les actifs et passifs provenant des legs ou donations.....	47
2.6. Les dons reçus suite au mailing de Noël.....	47
2.7. Les soldes bancaires.....	47
2.8. Les valeurs mobilières de placement.....	48
2.9. Les subventions d'investissement.....	48
2.10. Les fonds dédiés.....	48
2.11. Les fonds reportés.....	48
2.12. Les legs et donations et assurances vie.....	48
2.13. Les projets et Cofinancement des projets.....	48
2.14. Le secteur fiscalisé et la charge d'impôt.....	49
2.15. Les Délégations Diocésaines.....	49
2.16. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants.....	49
2.17. Les honoraires du commissaire aux comptes.....	49
2.18. Effectifs du CCFD-Terre Solidaire.....	49
3. Informations relatives à l'actif.....	50
3.1. Immobilisations incorporelles.....	50
3.2. Immobilisations corporelles.....	52
3.3. Titres de participation.....	54
3.4. Créances rattachées à des participations.....	54
3.5. Détail des prêts.....	55
3.6. Créances sur legs ou donations.....	55
3.7. Détail des autres créances.....	55
3.8. Echéance des créances.....	56
3.9. Valeurs mobilières de placement.....	56
3.10. Provisions sur valeurs mobilières de placement.....	58
3.11. Charges constatées d'avance.....	59

4. Informations relatives au passif	59
4.1. Fonds propres	59
4.2. Provisions pour risques et charges	60
4.3. Fonds reportés liés aux legs ou donations.....	60
4.4. Fonds dédiés.....	60
4.5. Fournisseurs et comptes rattachés.....	61
4.6. Dettes sur legs ou donations	61
4.7. Détail des dettes fiscales et sociales	61
4.8. Détail des autres dettes.....	61
4.9. Échéances des dettes	62
5. Engagements hors bilan.....	63
5.1. Engagements retraite	63
5.2. Participation au Fonds d'Incitation au Développement (FID)	63
6. Informations relatives au compte de résultat.....	64
6.1. Détail des autres achats et charges externes	64
6.2. Legs, donations et assurances vie.....	64
6.3. Le résultat financier	65
6.4. Le résultat exceptionnel.....	65
7. Valorisation du bénévolat.....	65
8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).....	68
8.1. Format du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).....	68
8.2. Définitions	68
8.3. Stock initial de générosité du public.....	70
8.4. Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois	70
8.5. Compte d'emplois par origine et par destination (CROD)	71
8.6. Compte d'emplois et des ressources collectées auprès du public (CER).....	73
9. Filiales et participations.....	74
9.1. Tableau des filiales et participations	74
9.2. La SIDI	74
10. Événements post-clôture.....	77

Les éléments développés dans l'annexe ont pour objectif de compléter et d'expliciter les informations du bilan et du compte de résultat. Ces notes et annexes sont issues de la comptabilité générale du CCFD-Terre Solidaire et font partie intégrante des comptes annuels.

1. Information générale : objet social, nature et périmètre des activités et moyens mis en œuvre

Le règlement ANC n°2018-06 prévoit cette rubrique, par l'article 431-2.

Les statuts, adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2020 stipulent que l'association CCFD-Terre Solidaire a pour but de :

- Agir, partout dans le monde, en particulier en faveur des plus vulnérables, sur toutes les causes de la faim, des pauvretés et des inégalités en s'inscrivant dans une perspective de solidarité internationale pour le respect des droits humains et des peuples
- Œuvrer au rapprochement de la société civile d'ici et là-bas pour un monde plus juste et solidaire, en se plaçant dans une dynamique de transformation sociale et dans une logique de respect des peuples et de leurs cultures
- Participer à la construction du bien commun en articulant justice sociale et préservation de la planète.

Les moyens d'actions du CCFD-Terre Solidaire sont notamment :

- l'appui à des actions et programmes de développement,
- la participation à des manifestations internationales et intergouvernementales, en lien avec le développement,
- l'organisation de la Campagne annuelle de carême,
- l'organisation de toute animation destinée au public,
- l'organisation de campagnes de plaidoyer,
- la conception, l'édition, l'impression et la publication de tous supports écrits, visuels ou audiovisuels destinés à une action d'éducation et d'animation de l'opinion publique,
- l'organisation et la tenue de conférences, colloques, séminaires, journées de formation et congrès en liaison avec les objectifs du CCFD-Terre Solidaire,
- la mise en place et l'allocation de bourses et secours,
- toutes formes d'appel public à la générosité,
- les cofinancements et la recherche de subventions,
- la création et l'octroi de labels,
- la promotion et le développement d'outils financiers solidaires.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06.

Le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, **sous réserve des impacts, résultant de la première application du règlement ANC n°2018-06, décrits ci-dessous,**
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n° 2018-06 constitue un changement de méthodes.

L'application du règlement ANC n°2018-06 est rétrospective pour les legs et donations.

En conséquence, à l'ouverture de l'exercice 2020, les traitements suivants ont été opérés :

- Les montants inscrits en compte hors bilan au 31 décembre 2019 relatifs aux biens reçus par legs ou donations non encore réalisés sont reclassés au 1^{er} janvier 2020 dans des comptes de bilan, avec une contrepartie en fonds reportés.
Au 01/01/2020, 4 612 078€ ont été constatés au passif, en fonds reportés.
A l'actif, ce montant a été mouvementé entre 2 974 726€ de biens sur legs ou donations, 1 748 841€ de créances sur legs ou donations, et 111 489€ de dettes sur legs ou donations.
- Le compte d'attente 475, qui n'est pas repris dans le nouveau règlement, est soldé avec pour contrepartie le compte « Report à nouveau ».
L'impact est une augmentation du report à nouveau de 571 449,96€.

L'application du règlement ANC 2018-06 a aussi des impacts importants de changement de présentation.

Ainsi de nouvelles rubriques sont présentées au bilan 2020.

A l'actif du bilan sont présentés les « Biens reçus par legs ou donations à l'actif immobilisé pour un montant net de 2 983 980 € au 31/12/2020 et les « Créances reçues par legs ou donation » dans les actifs circulants pour un montant de 2 329 754 € au 31/12/2020.

Au passif dans les fonds reportés et dédiés sont présentés la contrepartie les « Fonds reportés aux legs ou donations » pour un montant de 5 039 972 € et les « Dettes des legs ou donations » pour un montant de 373 762 € au 31/12/2021 dans les dettes.

Le compte de résultat 2020 présente également de nouvelles rubriques et des regroupements différents : les « Produits de tiers financeurs » sépare en 2020 les « Concours publics et subventions d'exploitation » des « Contributions financières » des fondations regroupées en 2019 dans les « Subventions et cofinancements ». Les « Ressources liées à la générosité du public » détaille les « Dons », le « Mécénat » et les « Legs, donations et assurance-vie ».

Le nouveau règlement ANC 2018-06 oblige de présenter en bas du compte de résultat un tableau « Contributions volontaires en nature » détaillant la valorisation de l'activité des bénévoles. Le CCFD-Terre Solidaire. Cette démarche devenue maintenant obligatoire est une pratique en place depuis 2011 au CCFD-Terre Solidaire.

Le compte de résultat 2019 est présenté tel que publié et présenté pour la clôture de l'exercice 2019.

Les chiffres 2019 et 2020 sont globalement comparables. Les quelques changements décrits ci-dessus ne rendent pas les chiffres comparables lignes à lignes.

2.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Le patrimoine immobilier du CCFD-Terre Solidaire est constitué du siège de l'Association à Paris, de locaux de délégations diocésaines à Strasbourg et à Nantes, d'un Espace Rencontres à Lourdes, et enfin d'un immeuble parisien occupé pour partie par la SIDI, filiale du CCFD-Terre Solidaire et pour partie par la délégation diocésaine de Paris. Ces immeubles constituent des biens indissociables de l'activité du CCFD-Terre Solidaire et leur valeur, considérée d'utilité, a fait l'objet d'un amortissement à compter de l'exercice 2004.

L'ensemble des immobilisations a fait l'objet d'une réévaluation libre au 1er janvier 1997, sur la base des valeurs nettes comptables au 31 décembre 1996. Les biens immobiliers ont été réévalués à dire d'expert, de 1 556 840 €.

En 2009, la valeur des terrains a été isolée dans la valeur totale des constructions pour les immeubles dont le CCFD-Terre Solidaire possède la totalité, à savoir le 4 rue Jean Lantier, l'immeuble de la rue Guy de la Brosse, et l'Espace Rencontre à Lourdes. C'est une expertise menée sur les immeubles du CCFD-Terre Solidaire en décembre 2008 qui a permis d'isoler la valeur du terrain dans la valeur de la construction, à partir d'un pourcentage fourni par l'expert : 15% pour le 4 rue Jean Lantier, 20% pour le 12 rue Guy de la Brosse.

2.3.1. Règles d'amortissements

Les règles d'amortissement des immobilisations sont détaillées ci-dessous. Elles correspondent à leur durée d'utilisation. La durée d'amortissement des honoraires d'architecte est conforme à la durée d'amortissement des travaux sur lesquels portaient ces honoraires à partir de l'année 2010. De même c'est à partir de l'exercice 2010 que chacun des travaux engagés est rattaché à son lot d'immeuble.

Les immeubles (constructions) ont été séparés en différents composants selon la méthode des composants en 2010.

Règles d'amortissement des immobilisations

méthode des composants pour les biens immobiliers

Nature des biens à amortir	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
Logiciels informatiques	Linéaire	2 – 3 ans
Immobilisations corporelles		
Immeubles		
<i>gros œuvres</i>	<i>Linéaire</i>	<i>100 ans</i>
<i>Façades et toitures</i>	<i>Linéaire</i>	<i>30 ans</i>
<i>Chauffage</i>	<i>Linéaire</i>	<i>20 ans</i>
<i>Aménagements décoration</i>	<i>Linéaire</i>	<i>15 ans</i>
Installations techniques et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel informatique de gestion	Linéaire	3 ans
Matériel informatique des Délégations Diocésaines	Linéaire	5 ans

2.3.2. Méthode des composants

En application des normes comptables nous appliquons la méthode des composants pour les biens immobiliers (constructions et travaux)

L'ensemble des biens immobiliers est décomposé en 4 natures de composants :

- Gros œuvre
- Façades et toitures,
- Chauffage,
- Aménagement décorations...

2.4. Les titres de participation

Les titres de participation sont évalués au bilan du CCFD-Terre Solidaire selon la situation nette apparaissant au dernier bilan des filiales ou entreprises dont le CCFD-Terre Solidaire détient des participations. Lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique figurant au bilan, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour le montant de l'écart constaté.

2.5. Les actifs et passifs provenant des legs ou donations

A la date d'acceptation, les actifs provenant des legs ou donations sont enregistrés au bilan en fonction de leur nature et destination :

- Les espèces, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés sont comptabilisés au débit du compte 461 « créances reçues par legs ou donations » jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres.
- Les biens autres et destinés à être cédés sont comptabilisés au débit du compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » en les estimant à leur valeur vénale, jusqu'à leur cession.

Les passifs résultant de l'acceptation de legs ou donations sont constatés au bilan :

- Les dettes dont le défunt ne s'est pas libéré au jour de son décès ou celles grevant les biens donnés sont comptabilisées au crédit du compte 466 « Dettes des legs ou donations »
- Les engagements pris par le CCFD au titre des obligations stipulées par le testateur font l'objet d'une provision comptabilisée au crédit du compte 152 « provisions pour charges sur legs ou donations »

2.6. Les dons reçus suite au mailing de Noël

Le CCFD-Terre Solidaire adresse à ses donateurs un mailing pour Noël. Les dons reçus, datés de 2020, encaissés en début 2021 sont rattachés à l'exercice 2020. Ils sont comptabilisés en recettes dans le compte de résultat, et en chèques à l'encaissement dans les disponibilités.

2.7. Les soldes bancaires

Les comptes principaux du CCFD-Terre Solidaire fonctionnent en soldes fusionnés. La présentation des soldes bancaires au bilan est réalisée en soldes compensés par établissement afin de donner une image fidèle des disponibilités réelles de l'association à la clôture des comptes.

2.8. Les valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La comparaison de ce montant avec la valeur estimée de réalisation du portefeuille en fin d'année conduit – ou non – à enregistrer une provision pour dépréciation.

2.9. Les subventions d'investissement

Elles sont inscrites en fonds propres et reprises au compte de résultat, au rythme des amortissements des biens subventionnés.

2.10. Les fonds dédiés

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés des ressources affectées de subventions, contributions financières, dons manuels, mécénat, legs, donations et assurances vie.

Les dons sont dédiés par les donateurs, soit de manière spontanée, soit en réponse à un appel d'urgence lancé par le CCFD-Terre Solidaire dans le cas de catastrophes naturelles ou de conflits (appels pour le Liban, par exemple en 2020). Les produits issus des deux Fonds Communs de Placement, Solidarité CCFD-Terre Solidaire (ex-Eurco) et Faim & Développement sont également comptabilisés en dons dédiés.

2.11. Les fonds reportés

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

2.12. Les legs et donations et assurances vie

La rubrique « Legs, donations et assurances vie » des produits d'exploitation du compte de résultat intègre des comptes de charges et produits associés pour leur montant net dont le détail est présenté sous forme de tableau (Informations sur compte de résultat).

Une assurance vie est comptabilisée en produit à la réception des fonds.

En cas de gestion temporaire de biens reçus par legs ou legs destinés à être cédés, les charges et les produits liés sont inscrits en compte de résultat dans les comptes 6531 « Autres charges sur legs ou donations » et 7531 « Autres produits sur legs ou donations ».

2.13. Les projets et Cofinancement des projets

Les projets sont enregistrés en charge et en dette dès leur validation par les Commissions Territoriales/Thématiques du Partenariat (CTP) par délégation donnée par le Conseil d'Administration.

L'engagement du CCFD-Terre Solidaire est alors ferme, et matérialisé par l'envoi d'un courrier de confirmation aux partenaires concernés.

Les sommes votées non décaissées sont régulièrement réutilisées pour le même partenaire ou pour des projets dans le même pays après validation du Conseil d'Administration. Elles sont reprises en compte de résultat, au débit du compte de charges « subventions versées », et au crédit d'un sous - compte de charge « reprises de Projets Restant A Payer », sans impact, donc, sur le résultat, sur la présentation du résultat ni sur les recettes du CCFD-Terre Solidaire.

Enfin les cofinancements sont enregistrés à leur versement, et non à la signature du contrat avec le bailleur institutionnel. N'est comptabilisée en recette que la somme versée au CCFD-Terre Solidaire et non l'engagement total du bailleur.

2.14. Le secteur fiscalisé et la charge d'impôt

Le CCFD-Terre Solidaire a mis en place depuis l'exercice 2000 un secteur fiscalisé, qui comprend :

- l'activité d'élaboration, d'impression et d'envoi des publications du CCFD-Terre Solidaire (Faim & Développement Magazine, Lettre Aux Donateurs), ainsi que les abonnements correspondants
- l'activité de vente de produits issus du commerce équitable ainsi que des produits annexes (par exemple cartes de vœux, cartes Peters,...)

Cette activité fiscalisée génère une déclaration. Étant déficitaire, elle ne génère aucun impôt sur les sociétés.

Le CCFD-Terre Solidaire effectue également une déclaration trimestrielle de TVA.

Par ailleurs, le CCFD-Terre Solidaire calcule, enregistre, et paye des impôts sur les revenus de ses capitaux mobiliers, aux taux de 10%, 15% et 24 %. Cet impôt représente 7 081€ en 2020.

2.15. Les Délégations Diocésaines

L'action du CCFD-Terre Solidaire sur le territoire français est menée par 15000 bénévoles organisés dans 99 Délégations Diocésaines et 17 régions. Ces bénévoles ont notamment en charge l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, le plaidoyer local et le développement des ressources (collecte, recherche de financements ...).

Leur comptabilité, tenue tout au long de l'année, est intégrée en fin d'exercice à la comptabilité du siège.

2.16. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (en application de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif et l'engagement associatif)

La Présidente perçoit une indemnité forfaitaire depuis septembre 2020. Le coût chargé 2020 s'élève à 9 999,40 €.

Le trésorier national et la secrétaire nationale sont bénévoles.

2.17. Les honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au code du commerce (art. R123-198), le montant des honoraires liés au contrôle des comptes annuels du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat 2020 s'élève à un montant de 53 520 € TTC.

2.18. Effectifs du CCFD-Terre Solidaire

	<i>Au 31/12/2020</i>					<i>Au 31/12/2019</i>
	Nombre de salariés	Hommes	Femmes	Employés	Cadres	Nombre de salariés
CDI	149	47	102	34	115	153
CDD	11	3	8	3	8	14
Effectif total	160	50	110	37	123	167

3. Informations relatives à l'actif

3.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - valeurs brutes	Valeur Brute 01/01/2020	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2020
Base de données gestion des projets	224 687			224 687
Micro - informatique individuelle	121 423			121 423
Base de données gestion des dons	1 178 995	170 054		1 349 049
Système comptable	312 236			312 236
Système gestion des dons des DD	15 302			15 302
Site intranet du CCFD	96 637			96 637
Photothèque	11 362			11 362
<i>Immobilisations en cours</i>	156 570	377 060	177 263	356 367
Total	2 117 213	547 114	177 263	2 487 063

Immobilisations incorporelles - amortissements	Valeur brute au 31/12/2020	Cumul dépréciations 01/01/2020	Dotations	Reprises	Cumul dépréciations 31/12/2020
Base de données gestion des projets	224 687	224 687			224 687
Micro - informatique individuelle	121 423	121 423			121 423
Base de données gestion des dons	1 349 049	888 522	123 641		1 012 163
Système comptable	312 236	308 683	2 563		311 246
Système gestion des dons des DD	15 302	15 302			15 302
Site intranet du CCFD	96 637	96 637			96 637
Phototeque	11 362	11 362			11 362
<i>Immobilisations en cours</i>	356 367				0
Total	2 487 063	1 666 616	126 204	0	1 792 820

Immobilisations incorporelles - valeurs nettes	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Base de données gestion des projets	0	0
Micro - informatique individuelle	0	0
Base de données gestion des dons	336 886	290 473
Système comptable	991	3 553
Système gestion des dons des DD	0	0
Site intranet du CCFD	0	0
Phototeque	0	0
<i>Immobilisations en cours</i>	<i>356 367</i>	<i>156 571</i>
Total	694 243	450 597

3.2. Immobilisations corporelles

3.2.1. Constructions

Patrimoine immobilier - valeurs brutes	Valeur Brute 01/01/2020	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2020
Terrains	602 479			602 479
Sous total terrains	602 479	0	0	602 479
Gros Œuvres	7 334 139			7 334 139
Façade et toiture	1 982 060	47 865		2 029 925
Chauffage	1 743 802	20 457		1 764 259
Agencements Décorations...	1 593 833	47 834		1 641 667
Sous total constructions	12 653 834	116 155	0	12 769 990
Total	13 256 313	116 155	0	13 372 469

Patrimoine immobilier - amortissements	Valeur brute au 31/12/2020	Cumul dépréciations 01/01/2020	Dotations	Reprises	Cumul dépréciations 31/12/2020
Terrains	602 479				0
Gros Œuvres	7 334 139	2 262 470	78 976		2 341 446
Façade et toiture	2 029 925	1 039 811	74 873		1 114 684
Chauffage	1 764 259	1 303 382	94 392		1 397 774
Agencements Décorations...	1 641 667	1 309 921	37 825		1 347 746
Total	13 372 468	5 915 584	286 065	0	6 201 649

Patrimoine immobilier - valeurs nettes	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Terrains	602 479	602 479
Gros Œuvres	4 992 693	5 071 668
Façade et toiture	915 241	942 248
Chauffage	366 485	440 421
Agencements Décorations...	293 921	283 912
Total	7 170 820	7 340 727

3.2.2. Autres immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles - valeurs brutes	Valeur Brute 01/01/2020	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2020
Matériel et outillage	134 645	4 874		139 519
Matériel de bureau	17 015	19 686		36 701
Matériel de bureau audiovisuel	33 612	1 464		35 076
Base de données gestion des projets - Serveur	5 952			5 952
Micro - informatique individuelle	1 122 008	49 118	2 409	1 168 716
Base de données gestion des dons - Serveur	215 361			215 361
Système comptable - Serveur	29 154			29 154
Matériel informatique des DD	385 521			385 521
Matériel d'exposition	135 285			135 285
Mobilier de bureau	299 979			299 979
<i>Immobilisations en cours</i>	0	13 654	6 077	7 577
Total	2 378 533	88 795	8 486	2 458 841

Autres immobilisations corporelles - amortissements	Valeur brute au 31/12/2020	Cumul dépréciations 01/01/2020	Dotations	Reprises	Cumul dépréciations 31/12/2020
Matériel et outillage	139 519	121 896	7 900		129 796
Matériel de bureau	36 701	15 040	1 708		16 748
Matériel de bureau audiovisuel	35 076	32 759	614		33 373
Base de données gestion des projets - Serveur	5 952	5 952			5 952
Micro - informatique individuelle	1 168 716	1 042 435	45 747	2 409	1 085 773
Base de données gestion des dons - Serveur	215 361	204 148	8 528		212 676
Système comptable - Serveur	29 154	29 154			29 154
Matériel informatique des DD	385 521	384 932	260		385 192
Matériel d'exposition	135 285	134 123	259		134 382
Mobilier de bureau	299 979	295 652	2 299		297 951
<i>Immobilisations en cours</i>	7 577				0
Total	2 458 842	2 266 092	67 315	2 409	2 330 997

Autres immobilisations corporelles - valeurs nettes	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Matériel et outillage	9 723	12 749
Matériel de bureau	19 953	1 975
Matériel de bureau audiovisuel	1 704	854
Base de données gestion des projets - Serveur	0	0
Micro - informatique individuelle	82 942	79 573
Base de données gestion des dons - Serveur	2 685	11 213
Système comptable - Serveur	0	0
Matériel informatique des DD	329	589
Matériel d'exposition	903	1 162
Mobilier de bureau	2 027	4 327
<i>Immobilisations en cours</i>	7 577	0
Total	127 844	112 443

3.2.3. Biens issus de legs ou donations

Immobilisations corporelles - valeurs brutes	Valeur Brute 01/01/2020	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2020
Biens Immobiliers	2 970 870	1 113 356	1 107 830	2 976 396
Biens Mobiliers	3 856	18 128	14 400	7 584
Total	2 974 726	1 131 484	1 122 230	2 983 980

Les biens issus des legs ou donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis.

En cas de perte de valeur, ils font l'objet d'une dépréciation.

3.3. Titres de participation

Titres détenus	Valeur Brute 01/01/2020	Acqu.	Dim.	Valeur Brute 31/12/2020	Cumul dépré. 01/01/2020	Dot.	Rep.	Cumul dépré. 31/12/2020	Net 31/12/2020
Crédit Coopératif	3 064			3 064	0			0	3 064
SIDI	2 499 640	63 080		2 562 720	0			0	2 562 720
SIDI GESTION SAS	24 000			24 000					24 000
SolidarMonde	30 011			30 011	-30 011			-30 011	0
Karthala	30 481			30 481	0			0	30 481
SAPIE	4 573			4 573	0			0	4 573
Total	2 591 770	63 080	0	2 654 850	-30 011	0	0	-30 011	2 624 839

L'augmentation de l'investissement du CCFD-Terre Solidaire au capital de la SIDI est lié à des dons d'actions SIDI au CCFD-Terre Solidaire par des actionnaires. Le CCFD-Terre Solidaire détient désormais 16 860 actions soit 8,18 % du capital de la SIDI.

3.4. Créances rattachées à des participations

Créances rattachées à des participations	Valeur brute 01/01/2020	Aug.	Dim.	Valeur brute 31/12/2020	Cumul dépréciations 01/01/2020	Dot.	Rep.	Cumul dépréciations 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Créance ratt. SAPIE	4 955			4 955	-4 955			-4 955	0	0
Total	4 955	0	0	4 955	-4 955	0	0	-4 955	0	0

3.5. Détail des prêts

Prêts	Valeur brute 01/01/2020	Aug.	Dim.	Valeur brute 31/12/2020	Cumul dépréciations 01/01/2020	Dot.	Rep.	Cumul dépréciations 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Prêt GRDR	100 000		40 000	60 000	0			0	60 000	100 000
Prêts au personnel	2 367	2 519	2 617	2 269	0			0	2 269	2 367
Total	102 367	2 519	42 617	62 269	0	0	0	0	62 269	102 367

3.6. Créances sur legs ou donations

Les créances reçues par legs représentent les actifs bancaires et actifs financiers, jusqu'à la réception des fonds ou transfert des titres.

Elles s'élèvent à 2 329 754 € au 31.12.2020.

3.7. Détail des autres créances

Détail des autres créances	Montant brut
Dons à recevoir	142 716
Etat -TVA	44 254
Produits à recevoir	347 390
Personnel et comptes rattachés	105 863
Préfinancements de programmes cofinancés	872 308
Avances et acomptes fournisseurs	62 834
Créances diverses	476
Compte courant	718 880
Total	2 294 720

3.8. Echéance des créances

Échéances des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 955		4 955
Prêts	62 269	41 431	20 838
Autres immobilisations financières	20 604		20 604
De l'actif immobilisé	87 828	41 431	46 397
Créances clients	17 826	17 826	0
Créances reçues par legs ou donations	2 329 754	2 329 754	
Dons à recevoir	142 716	142 716	0
Etat - TVA	44 254	44 254	0
Produits à recevoir	347 390	347 390	0
Personnel et comptes rattachés	105 863	105 863	0
Préfinancements de programmes cofinancés	872 308	872 308	0
Acomptes et avances fournisseurs	62 834	62 834	0
Créances diverses	476	476	0
Compte courant	718 880	203 566	515 314
De l'actif circulant	4 642 301	4 126 987	515 314
Des Charges constatées d'avance	170 473	170 473	
Total	4 900 602	4 338 891	561 710

3.9. Valeurs mobilières de placement

3.9.1. Gouvernance

L'ensemble des placements de l'épargne et des valeurs mobilières de l'Association fait l'objet d'un suivi régulier du Comité des placements financiers, qui regroupe le Trésorier, le Directeur Administratif et Financier, deux bénévoles dont l'un préside les réunions et établit les comptes rendus.

Au cours de l'année 2020, le Comité des placements financiers s'est réuni 10 fois.

La mise en œuvre de la stratégie validée par le Conseil d'Administration s'est poursuivie en 2020. Ainsi un nouveau Fonds Communs de Placement (FCP) a été créé avec la société de gestion Meeschaert Asset Management, société en relation avec l'Association depuis plusieurs années.

Le portefeuille de placements en valeurs mobilières s'élève ainsi à un total de 21,2 M€ à fin 2020 (en augmentation significative (+11.1% par rapport à fin 2019)). Ce portefeuille comprend 2 FCP créés pour le CCFD-Terre Solidaire et gérées par deux sociétés de gestion régies par un contrat de gestion déléguée. Les bonnes pratiques des équipes de gestion prennent en compte des indicateurs risques, procèdent à un reporting détaillé, sélectionnent des placements selon des critères relevant de l'ISR (Investissements social et responsable).

S'agissant de l'épargne, elle est placée dans des livrets bancaires. Le montant total de 5,6 M€ à fin 2020 est quasiment stable par rapport à la fin 2019.

3.9.2. Le contexte économique et les marchés financiers en 2020

Toutes les économies mondiales ont été impactées par la violente crise sanitaire qui se prolonge encore en 2021. La baisse de l'activité a été quasiment généralisée dans le monde, dont notamment en France, qui a connu une forte baisse de -8% de son PIB en 2020. Les marchés financiers ont anticipé et amplifié cette baisse des chutes des cours en deux jours en mars 2020 de -30 à -40% de la valeur de plusieurs titres de placements obligataires ou actions.

Les politiques accommodantes des Banques Centrales mises en place pour faire face à cette crise soudaine devraient se poursuivre en 2021 : de ce fait, la BCE finance les déficits budgétaires des pays de la zone euro. Il faut aussi noter que cette action des banques centrales permet de limiter les défaillances d'entreprises et les plans de relance seront axés significativement vers quelques priorités stratégiques : la transition écologique, le digital, la santé.

3.9.3. Situation de la trésorerie et du portefeuille des placements au 31/12/2020

Dans ce contexte troublé, le CPF s'est attaché à retenir quelques orientations stratégiques :

- Maintenir un niveau de liquidités suffisant de l'ordre de 5M€, disponibles à tout moment pour permettre d'absorber des besoins saisonniers ou des retards dans l'encaissement de ressources.
- Minimiser les risques de volatilité et privilégier la sécurité ce qui a un impact assumé sur le niveau de la performance.
- Limiter les investissements en actions du fait de leur forte volatilité. Au 31/12/2020, l'Association est exposée au risque « action » pour un montant de 812 K€ (=3.8% du portefeuille global) dont 532K€ sur le fonds solidaire Ethique et Partage, qui est un FCP de partage créé pour le CCFD-Terre Solidaire.
- Respecter une stratégie de prudence en termes de risque de crédit : l'intégralité des émissions obligataires et des actions doivent être notées par les agences de rating « titres investissables », soit à faible risque.
- Diversifier les investissements selon plusieurs critères : pays (8 pays dont 50% en France), secteurs économiques (services financiers, industries, ...), montants (chaque ligne obligataire est d'une moyenne de 3 à 400 000 € maximum par émetteur).
- Appliquer à l'ensemble des investissements la méthodologie d'investissement socialement responsable (I.S.R.) interne à chacune des sociétés de gestion : de ce fait, ont été sélectionnées des entreprises qui intègrent des enjeux de long terme, notamment

la transition écologique et les contributions au bien commun (eau, biodiversité, ...) ainsi que le respect des droits humains et la bonne gouvernance.

La trésorerie globale placée sous forme de titres (FCP, Obligations) ou en comptes d'épargne (Livrets, Comptes à terme) a progressé de 8% : 26,8 millions € fin 2020 contre 24,8 millions € fin 2019.

La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31/12/2020 fait apparaître une plus-value latente de 437 550 €, soit 2,1% du montant total des valeurs mobilières de placement.

LIBELLÉ	VALEURS MOBILIERES au 31.12.2019	AUGMENT.	DIMINUTION	VALEURS MOBILIERES au 31.12.2020	ESTIMATION au 31.12.2020
Titres cotés					
Sicav monétaires, FCP, Obligations	18 538 814	5 433 820	3 509 000	20 463 634	20 927 423
Bons à Moyen terme négociable	0	0	0	0	0
Actions reçues en donation et ou legs	89 238	35 252		124 490	97 306
Total titres cotés	18 628 052	5 469 072	3 509 000	20 588 124	21 024 729
Fonds Communs de Placement de partage					
Faim et Développement Equilibre	247 307	112 508	0	359 815	359 798
Faim et Développement Solidarité	197 625	51 192	0	248 817	249 779
Total Fonds communs de Placement de partage	444 932	163 700	0	608 632	609 577
Autres titres					
Bons du Trésor en portefeuille	762	1 500	762	1 500	
Bons du Trésor remis à l'encaissement	0	0	0	0	
Total autres titres	762	1 500	762	1 500	
TOTAL Valeurs mobilières de placement	19 073 746	5 634 272	3 509 762	21 198 256	

LIBELLÉ	Situation au 31.12.2019	Situation au 31.12.2020
Comptes à terme et comptes livret		
Comptes à terme	0	0
Comptes livret	5 702 181	5 617 132
Total comptes à terme et comptes livret	5 702 181	5 617 132
TOTAL DU PORTEFEUILLE	24 775 927	26 815 388

3.10. Provisions sur valeurs mobilières de placement

LIBELLÉ	Provisions au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/2020
Sur Valeurs mobilières de placement	48 363	27 268	48 346	27 285
TOTAL	48 363	27 268	48 346	27 285

L'évolution des marchés financiers et la bonne gestion du portefeuille a permis de réduire la provision sur valeurs mobilières de placement en 2020 à 27 285 €, en baisse nette de 21 078 €.

3.11. Charges constatées d'avance

Ces charges représentent 170 473 €. Elles concernent principalement les charges liées à des missions, à la lettre aux donateurs de janvier 2021 et des frais de fonctionnement rattachés à 2021.

4. Informations relatives au passif

4.1. Fonds propres

Fonds propres	Au 31/12/2019	Affectation résultat 2019	Au 31/12/2019 après affectation du résultat 2019	Application du nouveau règlement comptable 2018-06, augmentation du report à nouveau au 1/1/2020	Mouvements de l'année : augmentation	Mouvements de l'année : diminution	Au 31/12/2020
Fonds associatif sans droit de reprise	7 561 973		7 561 973				7 561 973
Ecart de réévaluation des immeubles	1 556 840		1 556 840				1 556 840
Réserves							
Autres : Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	15 759 995	211 227	15 971 222				15 971 222
Report à nouveau	3 687 751	265 672	3 953 423	571 450			4 524 873
Résultat de l'exercice 2019	476 899	-476 899	0				0
Résultat de l'exercice 2020					1 814 547		1 814 547
Situation nette	29 043 458	0	29 043 458	571 450	1 814 547	0	31 429 455
Subventions d'investissement					7 837		7 837
TOTAL FONDS PROPRES	29 043 458	0	29 043 458	571 450	1 822 384	0	31 437 292

Une subvention d'investissement a été obtenue du Conseil Régional Grand Est pour l'installation d'un système géothermique dans les locaux CCFD-Strasbourg

4.2. Fonds reportés liés aux legs ou donations

Libellé	Entrées au 01.01.2020	Augmentation 2020	Diminution 2020	Solde au 31/12/2020
Fonds reportés	4 612 078	2 417 652	1 989 758	5 039 972
Total	4 612 078	2 417 652	1 989 758	5 039 972

4.3. Fonds dédiés

Libellé	Solde au 31/12/2019	Utilisation 2020	Engagement 2020	Solde au 31/12/2020
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>	<u>723 209</u>			<u>537 140</u>
Fonds dédiés Afrique	104 935	307 363	274 869	72 441
Fonds dédiés Amérique Latine / Haïti	221 703	249 287	91 220	63 636
Fonds dédiés Asie	256 438	113 527	16 891	159 802
Fonds dédiés bassin méditerranéen	140 133	89 555	56 074	106 652
Fonds dédiés Urgence Liban	0	40 000	174 609	134 609
Fonds dédiés FCP Faim & Développement SIDI	0	93 194	93 194	0
Fonds dédiés Eurco projets	0	4 374	4 374	0
<u>Subventions et Contributions financières</u>	<u>269 231</u>			<u>213 031</u>
Subventions et Contributions financières	269 231	266 200	210 000	213 031
Total	992 440	1 163 500	921 231	750 171

4.4. Provisions pour risques et charges

Le CCFD-Terre Solidaire s'est engagé à garantir les engagements à risque de la SIDI à hauteur 505 314 €. Le FID permet à la SIDI de ne pas provisionner ses engagements à risque et donc d'investir la totalité de son capital dans le soutien de ses partenaires.

Un risque vis-à-vis d'une Union Départementale des Associations Familiales (Udaf), relatif à la récupération d'une donation, provisionné fin 2019 pour un montant de 108 000 € a été maintenu.

Une provision pour litige avec un prestataire informatique a aussi été maintenue pour 29 354 €.

4.5. Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Fournisseurs	1 040 503	2 137 212
Fournisseurs - Factures non parvenues	472 758	269 910
Total	1 513 261	2 407 122

4.6. Dettes sur legs ou donations

Elles s'élèvent à 273 762 € au 31.12.2020.

4.7. Détail des dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Provisions congés payés	1 014 128	937 166
Comptes de personnel	953 693	967 738
TVA collectée	1 569	1 263
Autres impôts et taxes	120 710	117 092
Total	2 090 101	2 023 259

Sous le vocable « comptes de personnel » il faut comprendre les dettes vis-à-vis de l'URSSAF et les autres organismes de charges de personnel.

4.8. Détail des autres dettes

Autres dettes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Projets restant à payer	5 144 264	5 469 036
Cofinancements restant dus	1 606 643	1 258 028
Conventions projets	35 953	35 953
Fonds propres liés aux cofinancements	401 433	653 990
Acomptes legs reçus	0	636 500
Charges à payer	682 276	597 916
Dettes diverses	116 666	169 490
Compte courant	3 158	3 158
Total	7 990 393	8 824 070

4.9. Échéances des dettes

Échéances des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes financières divers	1 600	1 600	0
Dettes financières	1 600	1 600	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 513 261	1 513 261	0
Dettes des legs ou donations	273 762	273 762	0
Provisions congés payés	1 014 128	1 014 128	0
Comptes de personnel	953 693	953 693	0
TVA collectée	1 569	1 569	0
Autres impôts et taxes	120 710	120 710	0
Projets restant à payer	5 144 264	5 144 264	0
Cofinancements restant du	1 606 643	1 606 643	0
Conventions projets	35 953	35 953	0
Fonds propres liés aux cofinancements	401 433	401 433	0
Acomptes legs reçus	0	0	0
Charges à payer	682 276	682 276	0
Dettes diverses	116 666	116 666	0
Compte courant	3 158	3 158	0
Autres dettes	11 867 516	11 867 516	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Échéances des dettes	11 869 117	11 869 116	0

5. Engagements hors bilan

5.1. Engagements retraite

Les droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'un calcul actuariel, mesurant l'engagement du CCFD-Terre Solidaire.

Le résultat obtenu est un montant chargé de 456 537€, reposant sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 0,35 %
- table de mortalité INSEE
- taux de turnover de 7,3 % pour les employés et 12,44% pour les cadres (moyenne observée sur 13 ans)
- taux augmentation moyen annuel 2 %
- âge moyen de départ en retraite 65 ans

5.2. Participation au Fonds d'Incitation au Développement (FID)

La participation du CCFD-Terre Solidaire au FID s'élève à 505 314 € à fin 2020.

La participation du CCFD-Terre Solidaire au FID est provisionnée pour la totalité.

6. Informations relatives au compte de résultat

6.1. Détail des autres achats et charges externes

€	2020	2019
Etudes et sous traitances	947 522	551 657
Eau gaz électricité	43 622	51 174
Frais divers de gestion	576 463	675 290
Locations Immobilières dont salle de réunion	317 414	352 777
Informatique maintenance et fourniture	646 035	606 555
Honoraires et honoraires d'avocat	2 143 462	2 786 782
Annonces et insertions	925 319	939 030
Catalogues et imprimés	1 094 894	1 343 212
Personnel Missions et déplacements	401 246	1 255 839
Affranchissements, Téléphone, fax et Internet	1 261 061	1 476 155
Total	8 357 039	10 038 471

6.2. Legs, donations et assurances vie

	2020
Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 201 965
Montant de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	2 993 011
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 134 980
Reprises des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 989 758
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-1 108 230
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-2 417 652
SOLDE	4 793 831

6.3. Le résultat financier

	2020	2019
Produits de participations		
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19	32
Autres intérêts et produits assimilés	47 918	666 488
Différences positives de change		
Reprises de provisions et transferts de charges	48 346	386 981
PRODUITS FINANCIERS	96 282	1 053 501
Dotations financières aux amortissements et provisions	27 268	10 339
Intérêts et charges de cession	117 873	31 555
Différences négatives de change		176
CHARGES FINANCIERES	145 141	42 071
RESULTAT FINANCIER	-48 859	1 011 430

6.4. Le résultat exceptionnel

	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118	51 248
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		28 327
Reprise de provisions exceptionnelles		18 190
PRODUITS EXCEPTIONNELS	118	97 765
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 006	26 402
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		40 844
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		4 424
Dotations aux amortissements, dépréciations		137 354
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 006	209 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 888	-111 258

7. Valorisation du bénévolat

Comme en 2019, nous avons reconduit cette année l'étude d'évaluation du bénévolat initiée en 2011. L'étude menée cette année nous permet de donner une évaluation de l'apport en équivalent temps plein que représente l'action des bénévoles dans les délégations diocésaines et en région, les bénévoles aux Instances Nationales et les bénévoles aux sièges.

En fonction des activités de ces bénévoles et en cohérence avec le CROD, nous les avons affectés à l'une des 3 catégories suivantes ; Missions sociales (notamment Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) pour les bénévoles en Délégation), à la recherche de fonds (traitement des dons) et au fonctionnement.

	Nombre de bénévoles	Jours*	Equivalent temps plein (ETP)**
Délégations Diocésaines	6 508	45 580	222
Instances Nationales	1 547	4 585	22
Bénévoles du siège	62	1 883	10
TOTAL	8 117	52 048	254

*8h = 1 jour **1 temps plein = 205 jours

Cette action peut être également présentée par nature d'activités :

Contributions volontaires	Nombre de bénévoles	Jours*	Equivalent temps plein (ETP)
aux Missions sociales	8 071	50 405	245
à la Recherche de fonds	36	892	5
au Fonctionnement	10	751	4
TOTAL	8 117	52 048	254

Selon un usage généralement répandu nous avons exclu de cette valorisation les temps consacrés aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales.

L'action du CCFD-Terre Solidaire en 2020 a donc été assurée par 8 117 bénévoles représentant 254 équivalents temps plein et 160 salariés représentant 156,7 équivalents temps plein.

Comme en 2019 nous avons procédé à la valorisation financière de ce bénévolat. Pour cela, une méthode de valorisation à deux taux a été retenue :

L'ensemble des jours travaillés est partagé entre des Equivalents Temps Plein (ETP) de « responsabilité décisionnelle » (Equipes d'animations diocésaines et les bénévoles des instances nationales et des ETP « opérationnels ». Les ETP de « responsabilité décisionnelle » sont valorisés à 2 SMIC horaire brut chargé 2020 et les ETP « opérationnels » à 1 SMIC horaire brut chargé 2020.

	ETP de responsabilité décisionnelle	ETP Opérationnels	Equivalent temps plein (ETP)	Valorisation (K€)
Délégations Diocésaines	72	150	222	8 780
Instances Nationales	22	-	22	1 310
Bénévoles du siège	-	10	10	298
TOTAL	94	160	254	10 388

Contributions volontaires	ETP de responsabilité décisionnelle	ETP Opérationnels	Equivalent temps plein (ETP)	Valorisation (K€)
aux Missions sociales	94	151	245	10 120
à la Recherche de fonds	-	5	5	149
au Fonctionnement	-	4	4	119
TOTAL	94	160	254	10 388

Le tableau ci-dessous intègre à la générosité du public la valorisation du bénévolat.

Avec la valorisation du bénévolat et des dons en nature les ratios d'emploi des ressources collectées auprès du public en dons ou en activité bénévole évoluent donc de la manière suivante :

2020	Générosité du public	Valorisation du bénévolat	Mécénat et Don en nature	Total	%
Missions sociales	22 473	10 120		32 593	79,6%
Frais de recherche de fonds	5 647	149		5 796	14,1%
Frais de fonctionnement	2 461	119		2 580	6,3%
TOTAL	30 581	10 388		40 969	100,0%

- De 73,5 % à 79,6 % pour la mission sociale
- De 18,5 % à 14,1 % pour les frais de recherche de fonds
- De 8,0 % à 6,3 % pour les frais de fonctionnement

Cette évolution permet de souligner l'importance de l'activité bénévole dans le fonctionnement quotidien du CCFD-Terre Solidaire et son impact sur la mission sociale.

8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

8.1.Format du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Le CROD et le CER ont été élaboré conformément au règlement CRC 2018-06 du 5 décembre 2018 en vigueur pour les comptes ouverts à partir du 1/1/2020.

Leurs élaborations ont fait l'objet de discussions en Conseil d'Administration et ont été validée par le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire du 16 février 2021.

Les chiffres 2019 sont issus du Compte d'emploi des ressources (CER) version 2019 et ont été reclassés selon la nature des rubriques dans les rubriques du CROD et du CER selon la nouvelle nomenclature définie par le règlement ANC 2018-06. Les chiffres du CER 2019 n'ont pas été retraités du changement de méthode défini ci-dessous. Il n'y a pas eu de modification des règles d'affectation et de répartition pour les données 2019. Les chiffres 2019 et 2020 sont comparables sur les grands agrégats des recettes et ne sont pas comparables sur les dépenses.

8.2. Définitions

Détermination du périmètre de la générosité du public

La générosité du public concerne tout don effectué au CCFD-Terre Solidaire sans contrepartie. En font donc partie les dons manuels, dédiés ou non dédiés, les legs, les dons issus de souscriptions à des produits d'épargne solidaire. Toutes les autres sources de revenus du CCFD-Terre Solidaire (abonnements aux publications du CCFD-Terre Solidaire, vente de produits solidaires, produits financiers, etc.) ne font pas partie de la générosité du public.

Définition des missions sociales

Le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire a reformulé et validé en mai 2009 la définition des missions sociales du CCFD-Terre Solidaire, et les dépenses qui doivent y être rattachées dans l'élaboration du CER. Le CER est donc cohérent avec ces définitions, et comprend, dans les postes de missions sociales, toutes les dépenses liées au partenariat international, à l'éducation au développement, au plaidoyer.

Par décision du CA du 16 février 2021

Le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire maintient les définitions en matière de missions sociales. Ainsi sont considérées dans les postes de missions sociales, toutes les dépenses liées au partenariat international, à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et au plaidoyer :

Pour le Partenariat International :

- Toutes les actions directes visant l'appui des partenaires du CCFD-Terre Solidaire (par exemple, les subventions versées pour des initiatives, mais aussi de la formation, des échanges, etc.),
- Toutes les actions indirectes qui permettent cet appui des partenaires (par exemple, le travail des chargés de mission et des assistantes de la Direction du Partenariat International, les frais d'études et de sélection des initiatives, les frais de mission pour des visites aux partenaires, les frais d'évaluation des résultats obtenus, etc.),

- Toute forme d'appui apportée à une filiale qui soutient elle-même des partenaires, comme la SIDI,

Pour l'Éducation à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale :

- Toutes les actions directes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (par exemple, la production d'outils à destination des jeunes, les activités de formation et d'animation menées par les membres du réseau et les salariés, l'envoi de bénévoles en voyage d'immersion, etc.),
- Toutes les actions indirectes qui permettent cette éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (par exemple, le travail des animateurs formateurs en région, la vente de produits à la Boutique Solidaire, etc.),

Pour le Plaidoyer :

- Toutes les actions directes de plaidoyer, et tous les moyens indirects mis en œuvre pour permettre ce plaidoyer,
- Les actions mises en œuvre sous forme de grands événements (type Rencontre Nationale, Forum Social Mondial...) et correspondant à l'une ou l'autre des missions de partenariat ou d'éducation au développement.

Certains coûts indirects sont affectés sur base des effectifs salariés et ou sur les directions concernées. Ces coûts indirects concernent :

- Les frais liés directement ou indirectement à la masse salariale (tickets restaurant, taxes handicapés, frais CSE, des honoraires juridiques liés aux ressources humaines, la formation, l'accompagnement des salariés ...),
- Les frais liés aux bâtiments (amortissement, entretien, fluides, taxes locales, assurances), Concrètement l'immobilier au service de l'action dans les territoires est réparti en ECSI. Le bâtiment de la rue Jean Lantier est réparti en fonction de l'utilisation par les directions. Le bâtiment de la rue Guy de la Brosse est réparti en ECSI et sur la SIDI.
- Les frais de téléphonie fixe et mobile,
- Les dépenses liées à la microinformatique, à l'infrastructure du réseau informatique et aux applications informatiques.

Les dépenses de la direction générale sont réparties sur base d'une estimation de l'activité opérationnelle : 60% sur les missions sociales (soit 20% sur chacun des leviers d'action), 30% sur les frais de fonctionnement et 10% sur les frais de collecte.

Dans le CROD et le CER les dépenses sont réparties entre International et France. Cette répartition se fait selon la finalité de l'action. Toutes les dépenses liées au partenariat international (financement des projets des partenaires, formation des partenaires, évaluations des projets, projets cofinancés, etc.) sont présentées dans la rubrique « International » et sont suivies et présentées par grande zone géographique : Afrique, Amérique, Asie, Maghreb-Machrek-Balkans et Migrants). Les dépenses de plaidoyer sont réparties 75 % International et 25% France pour refléter la finalité de l'action du plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire.

Les dépenses de campagnes de communication sont réparties en reconnaissant la finalité de leur action et des quotes-parts sont imputées selon leur nature. Toutes les campagnes de communication et d'information des donateurs ont aussi pour vocation de sensibiliser le public à la solidarité internationale. Sur cette base les frais de campagne et d'information sont répartis selon les pourcentages dans le tableau ci-dessous sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement :

	Mission sociale	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
Les dépenses de fidélisation des donateurs	25%	75%	
Les dépenses de prospection de nouveaux donateurs	25%	75%	
Les dépenses d'information des donateurs	45%	55%	
Les dépenses de campagnes de mission sociale	100%		
Les dépenses de campagnes de mobilisation orientées collecte de fonds	30%	60%	10%
Les dépenses de campagnes de mobilisation orientées notoriété	30%	40%	30%

Les dépenses résiduelles sont affectées selon leur gestion par les directions opérationnelles :

Direction des Partenariats Internationaux (DPI) :	Mission sociale
Direction de la Mobilisation Citoyenne (DMC) :	Mission sociale
Direction du Plaidoyer (DPL) :	Mission sociale
Direction de la Communication et de l'Information :	Mission sociale (principalement)
Direction du Développement de la Générosité (DDG) :	Frais de recherche de fonds
Direction Administrative et Financière (DAF) :	Frais de fonctionnement
Direction des Ressources Humaines (DRH) :	Frais de fonctionnement

8.3. Stock initial de générosité du public

En 2020, le stock initial de générosité du public est le résultat direct du calcul de 2019 du solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

8.4. Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois

Conformément à une décision du Conseil d'Administration (octobre 2009), les ressources issues de la générosité du public sont utilisées dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) la couverture des frais de recherche de fonds
- 2) le financement de toutes les missions sociales non couvertes par d'autres ressources déjà dédiées, comme les cofinancements, les subventions
- 3) la couverture des frais de communication
- 4) la couverture des frais de fonctionnement non couverts par d'autres ressources (abonnements, vente de produits solidaires, etc...)

La mise en œuvre des missions du CCFD-Terre Solidaire ne nécessitant pas d'acquisitions d'immobilisations, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'a pas été utilisé dans l'élaboration du CER.

8.5. Compte d'emplois par origine et par destination (CROD)

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32 130	32 130	32 120	32 120
1.1 Cotisations sans contrepartie	45	45		
1.2 Dons, legs et mécénat	31 562	31 562	31 587	31 587
- Dons manuels	26 687	26 687	26 432	26 432
- Legs, donations et assurances-vie	4 794	4 794	5 155	5 155
- Mécénat	81	81		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	523	523	533	533
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 322		2 038	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	391			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	931		2 038	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 069		5 791	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	51		416	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 164	1 164	979	979
TOTAL	39 735	33 294	41 344	33 099
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	28 137	22 474	28 501	22 339
1.1 Réalisées en France	8 091	7 082	7 253	5 952
- ECSI	7 712		6 911	
- Plaidoyer	198		177	
- Fondation Terre Solidaire	181		165	
1.2 Réalisées à l'étranger	20 046	15 392	21 248	16 387
- Projets Afrique	6 276		3 503	
- Projets Amérique	2 807		3 272	
- Projets Asie	2 379		2 486	
- Projets Mondial	270		281	
- Projets Magreb-Mashrek-Balkan	2 013		2 338	
- Projets Migrants	967		1 019	
- Projets toutes zones	730		3 649	
- Subventions SIDI	941		980	
- Accompagnement partenaires	3 071		3 189	
- Plaidoyer	593		531	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 647	5 647	6 908	6 908
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 647		6 908	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-		-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 188	2 461	4 453	2 785
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	27		150	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	921	921	855	855
TOTAL	37 921	31 503	40 867	32 887
EXCEDENT OU DEFICIT	1 815	1 791	477	212

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 388	10 388	11 711	11 711
Bénévolat	10 388	10 388	11 711	11 711
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	10 388	10 388	11 711	11 711
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 120	10 120	11 329	11 329
Réalisées en France	10 120	10 120	11 329	11 329
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	149	149	294	294
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	119	119	88	88
TOTAL	10 388	10 388	11 711	11 711

8.6. Compte d'emplois et des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	22 473	22 339	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	32 130	32 120
1.1 Réalisées en France	7 082	5 952	1.1 Cotisation sans contrepartie	45	
1.2-Réalisées à l'étranger	15 392	16 387	1.2 Dons, legs et mécénats	31 562	31 587
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 647	6 908	- Dons manuels	26 687	26 432
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 647	6 908	- Legs, donations et assurances vie	4 794	5 155
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			- Mécénat	81	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 461	2 785	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	523	533
TOTAL DES EMPLOIS	30 581	32 032	TOTAL DES RESSOURCES	32 130	32 120
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	921	855	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 164	979
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	31 503	32 887	TOTAL	33 293	33 099
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	15 971	15 760
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 791	212
			(+) Impact du changement de règlement comptable	571	
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	18 333	15 972

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019		2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 120	11 329	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 388	11 711
Réalisées en France	10 120	11 329	Bénévolat	10 388	11 711
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	149	294	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	119	88			
TOTAL	10 388	11 711	TOTAL	10 388	11 711

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2020	2019
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	992	1 116
(-) Utilisation	- 1 164	- 979
(+) Report	921	855
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	750	992

9. Filiales et participations

9.1. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Date de clôture	Capital	% du capital détenu	Capitaux propres	Quote-Part des capitaux propres détenus	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Chiffre d'Affaires	Résultat net
Participation de 10 à 50%									
SIDI Gestion SAS	31/12/2020	37 000	64,86%	49 864	32 344	24 000	24 000	9 754	-5 509
Sapie	31/12/2019	41 550	11,01%	88 925	9 787	4 573	4 573	567 656	2 276
Participations inférieures à 10%									
SIDI SCA	31/12/2020	31 320 664	7,98%	37 757 195	3 013 327	2 499 640	2 499 640	1 759 621	9 973
SolidarMonde	31/12/2019	1 460 835	2,05%	2 393 543	49 172	30 011	0	10 541 691	369 031
Karthala	31/12/2017	546 125	5,58%	1 042 930	58 209	30 481	30 481	765 236	7 075
Crédit Coopératif	31/12/2020	1 073 M€	0,00%	NS	NS	3 064	3 064	580,5 M€	37,5 M€

9.2. La SIDI

Créée par le CCFD-Terre Solidaire en 1983, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), spécialisée dans le développement de la microfinance au Sud et à l'Est, a été transformé en 2011 en société en commandite par actions à conseil de surveillance et avec un comité de gérance.

Cette transformation avait pour but de permettre l'entrée au capital de nouveaux actionnaires institutionnels importants tout en garantissant le maintien des orientations de la SIDI.

La commandite, SIDI-gestion, comprend des actionnaires jusque-là membres du pacte d'actionnaires, le CCFD-Terre Solidaire, les sœurs Auxiliatrices.

Le CCFD-Terre Solidaire reste, jusqu'à aujourd'hui, l'actionnaire principal. Au 31/12/2020 il détient 8,18 % du capital.

Le CCFD-Terre Solidaire soutient la SIDI par son apport en capital mais également en prenant à sa charge une partie des coûts d'accompagnement des partenaires. Les dons provenant des Fonds de partage Faim et Développement sont intégralement affectés par le CCFD-Terre Solidaire à cette action. Les prestations prises en charge par le CCFD-Terre Solidaire se sont élevées en 2020 à 920 K€, charges incluses. A cette prestation il faut rajouter des coûts d'amortissement et de maintenance du bâtiment à Guy de la Brosse occupé en partie par la SIDI pour un montant de 21 K€.

Le CCFD-Terre Solidaire soutient également la SIDI par sa participation au Fond d'Investissement pour le Développement (FID), Fonds de garantie permettant à la SIDI de ne pas provisionner dans sa comptabilité ses engagements à risque.

Au 31/12/2020 le CCFD-Terre Solidaire participe au FID pour un montant de 505 314 €. La totalité de cette somme est provisionnée dans les comptes du CCFD-Terre Solidaire.

Compte de résultat de la SIDI

En Euros	2020	2019
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	881 351	922 956
Prestations autres (dont FEFISOL)	230 188	286 988
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	239 675	192 314
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	269 888	171 016
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	105 811	93 207
Refacturation de charges	8 091	19 073
Autres produits d'exploitation	24 616	61 496
Reprises de provisions d'exploitation	-	7 609
Total produits d'exploitation	1 759 621	1 754 659
Frais de personnel	1 851 937	2 008 449
Frais de missions suivi/accompagnement	63 083	298 063
Prestations externes	214 498	279 178
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	239 675	187 167
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	271 125	171 781
Autres charges d'exploitation	186 839	270 979
Taxes et versements assimilés	133 851	135 188
Dotations aux amortissements	36 802	23 586
Dotations aux provisions d'exploitation	17 149	8 353
Total charges d'exploitation	3 014 961	3 382 742
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 255 339	-1 628 083
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	806 311	704 103
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 149 483	876 524
Revenus des placements	103 202	305 485
Gains de change sur le portefeuille	5 450	21 733
Gain de changes autres	4 435	65 444
Reprise de provisions sur la portefeuille	65 537	438 175
Total produits financiers	2 134 417	2 411 464
Intérêts sur emprunts	84 483	50 103
Pertes de changes sur le portefeuille	180 770	120 207
Pertes de changes autres	22 415	4 094
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	273	357 038
Pertes cession valeur mobilière de placement	24 213	53 830
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	307 392	207 714
Dotation provision portefeuille (HORS FID)	249 558	40 250
Total charges financières	869 105	833 236
RESULTAT FINANCIER	1 265 312	1 578 228
Produits exceptionnels	-	1 250 658
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	1 250 658
Impôts sur le résultat	-	-
RESULTAT NET	9 973	1 200 803

Bilan de la SIDI

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT ET DEPRECIATIONS	EXERCICE	EXERCICE	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
			au 31/12/2020	au 31/12/2019		au 31/12/2020	au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Capital	31 320 664	29 655 504
Logiciels	87 336	79 640	7 696	7 626	Réserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserve légale	2 286 975	2 226 935
Installations, agencements	205 132	181 635	23 497	21 620	Autres réserves	2 542 829	2 542 829
Matériel de bureau et informatique	110 062	91 377	18 685	18 655	Autres réserves dédiées aux risques du	765 946	465 745
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Report à nouveau	830 808	
Participations	20 778 402	658 972	20 119 431	18 940 853	Résultat de l'exercice	9 973	1 200 803
<i>Participations Sud</i>	20 211 601	503 472	19 708 130	18 592 656			
<i>Participations Nord</i>	566 801	155 500	411 301	348 197			
Prêts et créances immobilisées	13 907 573	227 679	13 679 894	12 819 326			
Autres immobilisations financières	104 808		104 808	104 808			
Intérêts courus sur prêts	30 641		30 641	48 322			
TOTAL (I)	35 223 955	1 239 303	33 984 651	31 961 210	TOTAL (I)	37 757 195	36 091 816
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
					Provisions pour risques	111 900	8 960
					Autres provisions	241 239	224 090
CREANCES					TOTAL (II)	353 139	233 050
Clients	58 679		58 679	69 466	DETTES		
Cofinancements	-		-	115 085	CCA - Actionnaires	10 184	4 220
AUTRES CREANCES					Actionnaire - SIDI GESTION	10 000	10 000
Avances sur portefeuille (1)	672 159		672 159	908 341	CCA - FID	4 741 194	4 741 194
Produits à recevoir	379 676		379 676	28 437	CCA - Personnes morales	873 502	873 502
Autres créances	10 304		10 304	3 052	CCA - Personnes physiques	334 736	334 736
Valeurs mobilières de placement	9 268 456	168 657	9 099 799	9 297 858	Emprunts	3 739 221	2 710 854
Disponibilités	5 766 883		5 766 883	5 409 115	Autres dettes financières	820 443	451 821
Caisse	3 520		3 520	8 422	Sous-total Dettes à long terme	10 529 280	9 126 327
COMPTES DE REGULARISATION					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 232	74 906
Charges constatées d'avance	23 490		23 490	23 405	Dettes fiscales et sociales	389 451	430 728
Ecart de conversion Actif	111 900		111 900	8 960	Investissements à réaliser	622 367	580 659
TOTAL (II)	16 295 068	168 657	16 126 411	15 872 143	Autres dettes	19 482	573 376
TOTAL GENERAL (I à II)	51 519 022	1 407 960	50 111 062	47 833 353	Sous-total Dettes courantes	1 121 533	1 659 670
					COMPTES DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance	349 915	722 495
TOTAL (III)					TOTAL (III)	12 000 728	11 508 491
TOTAL GENERAL (I à III)					TOTAL GENERAL (I à III)	50 111 062	47 833 353

10. Événements post-clôture

Dans le contexte de pandémie du Coronavirus COVID-19, le CCFD-Terre Solidaire veille à ce que l'ensemble de ses bénévoles, collaborateurs, et partenaires exercent les activités de l'Association dans le respect des consignes de sécurité données par les autorités. Le CCFD-Terre Solidaire a ainsi annulé l'ensemble des manifestations et activités prévues dans le cadre de sa grande mobilisation de carême et de sa campagne de collecte associée.

La santé et la sécurité des donateurs, bénévoles, collaborateurs et des partenaires restent la priorité absolue.

Le CCFD-Terre Solidaire est plus que jamais mobilisé et mets tout en œuvre pour assurer ses missions en particulier vis-à-vis de ses partenaires particulièrement fragilisés dans ce contexte.

La solidité du bilan et la bonne santé financière de l'Association permettent de faire face aux conséquences de crise profonde que peut engendrer la pandémie du coronavirus COVID-19 sur le fonctionnement de l'Association.

